



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.10
30 septembre 1986

FRANCAIS

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DIXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 25 septembre 1986, à 10 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)
Puis : M. HERRENBURG (Suriname)
(Vice-Président)

Allocution de S. Exc. M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Dost (Afghanistan)
M. Genscher (République fédérale d'Allemagne)
M. Orzechowski (Pologne)
M. Andersson (Suède)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 10.

ALLOCUTION DE S. EXC. M. SPYROS KYPRIANOU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CHYPRE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Ce matin, l'Assemblée va entendre une déclaration prononcée par S. Exc. M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre.

M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. Exc. M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le président KYPRIANOU (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter à l'occasion de votre élection unanime et bien méritée à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Nous espérons et nous sommes certains que sous votre sage direction, confortée par vos talents, votre dévouement et votre objectivité, cette session sera couronnée de succès.

Je voudrais également exprimer notre profonde reconnaissance à votre prédécesseur, M. Jaime de Piniés, de l'Espagne, pour la manière excellente dont il a dirigé les débats de la quarantième session de l'Assemblée générale. Sans aucun doute, il s'est particulièrement distingué par son attachement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

Notre profonde reconnaissance va également au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts qu'il a déployés afin de renforcer l'Organisation, compte tenu en particulier des graves difficultés économiques et autres auxquelles notre Organisation doit faire face.

Lorsque nous nous sommes réunis dans cette salle l'année dernière pour célébrer le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et évaluer les progrès qui ont été faits pour traduire dans la réalité ses buts et principes, nous avons conclu que les résultats étaient bien loin d'être satisfaisants. Maintenant, une année plus tard, les résultats ne sont guère plus brillants.

Lorsque nous examinons la situation qui règne dans le monde, nous constatons que bien loin d'être une situation d'attachement aux principes et aux objectifs de

Le président Kyprianou

la Charte des Nations Unies, c'est bien plus souvent une situation où nous voyons braver ces mêmes principes et objectifs. Cependant, le recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales, l'agression, l'occupation militaire et l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des Etats, ainsi que les violations persistantes des droits de l'homme dans de nombreuses parties du monde, sont toujours monnaie courante. Personne ne peut nier que si rien ne vient s'opposer à cette effrayante vulnérabilité du système politique international, la notion même de sécurité collective qui réside au coeur de la Charte pourrait être entièrement vidée de son contenu, sans parler des conséquences désastreuses ultimes que cela comporterait pour l'humanité tout entière.

En dépit du fait qu'il existe unanimité entre les nations quant à la validité de la Charte et à la nécessité de préserver et de renforcer encore la coopération internationale, les menaces à la paix et à la sécurité internationales non seulement sont constamment présentes mais ne font qu'augmenter. Bien que, depuis la création des Nations Unies, l'humanité ait pu éviter jusqu'ici la folie d'une troisième guerre mondiale, la guerre en tant que telle n'a pas été éliminée. Plus d'une centaine de guerres limitées ont eu lieu dans diverses parties du monde, du fait de l'incapacité des Nations Unies à prévenir de tels conflits.

La poursuite d'intérêts nationaux égoïstes et étroits, bien souvent en violation directe des principes de la Charte, est devenue pratique courante. La raison sous-jacente de la persistance de telles violations, généralement à la fois flagrantes et grossières par nature, est que celles-ci se font en toute impunité, leurs auteurs pouvant bafouer avec arrogance les décisions de la communauté internationale. Dans tous ces cas, l'Article 25 de la Charte reste lettre morte et les décisions du Conseil de sécurité, même celles adoptées à l'unanimité, ne sont pas appliquées. C'est une triste chose que de constater que la base même sur laquelle reposent les Nations Unies est en train d'être sapée et que face à cela, l'Organisation reste inefficace et impuissante.

Le président Kyprianou

Le respect par les Etats Membres des décisions des principaux organes des Nations Unies, notamment celles du Conseil de sécurité, constitue le préalable essentiel au maintien de la paix et de la sécurité internationales tel que prévu dans la Charte. Tant que ce respect fera défaut, l'Organisation sera virtuellement paralysée et ne pourra trouver de solutions aux situations conflictuelles. Ce n'est que lorsque l'application des résolutions et décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité par les Etats Membres deviendra la règle que l'Organisation des Nations Unies jouera pleinement le rôle fondamental qui lui a été expressément dévolu dans la Charte.

La Charte prévoit pleinement le cadre institutionnel nécessaire à la prise de mesures coercitives efficaces par le Conseil de sécurité en vue du maintien ou du rétablissement de la paix internationale. Mais les mesures prévues au Chapitre VII de la Charte n'ont pas jusqu'à présent été appliquées, ce qui a affaibli la capacité des Nations Unies de s'attaquer efficacement aux situations qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous estimons qu'il est grand temps de réexaminer le problème et d'engager un dialogue constructif visant à donner vie à toutes les dispositions pertinentes de la Charte et à assurer le plein respect des résolutions des Nations Unies.

Nous devons également nous efforcer avec détermination et volonté de fournir au Conseil de sécurité les moyens nécessaires à la création d'un système de sécurité international collectif tel que prévu dans la Charte. Alors seulement, l'Organisation des Nations Unies pourra s'attaquer de façon décisive à l'anarchie internationale et à l'illégalité qui existe aujourd'hui, garantir les conditions préalables à un désarmement général et complet et assurer le prestige et l'autorité dont elle a besoin pour poursuivre sa tâche avec succès.

L'absence d'un système de sécurité international collectif efficace, tel que prévu dans la Charte des Nations Unies, est sans aucun doute l'obstacle essentiel à la réalisation de progrès véritables sur la voie du désarmement. L'absence d'un tel système non seulement empêche les grandes puissances de s'attaquer aux problèmes du désarmement avec confiance et sans suspicion mais encourage même les petits Etats à se lancer dans une course aux armements localisée. Il est donc impératif que nous concentrions nos efforts, à titre prioritaire, sur l'établissement d'un système de sécurité international, et toutes propositions à cet effet devraient être sérieusement étudiées dans le cadre d'un dialogue orienté vers la recherche de résultats pratiques pour réaliser l'objectif voulu.

Le président Kyprianou

Il y a eu beaucoup de discussions sur cette question depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, mais malheureusement, pour diverses raisons, la question n'a jamais reçu l'attention qu'elle mérite. Il est aujourd'hui absolument clair que ce système constitue une nécessité impérieuse. Tous les membres de l'Organisation des Nations Unies ont une grande responsabilité à cet égard, mais si l'on veut que les efforts soient couronnés de succès, ils doivent s'accompagner d'un appui sincère et réel et d'une contribution positive des grandes puissances, notamment les superpuissances.

Certes le désarmement général et complet ne peut manifestement être réalisé sans un système de sécurité international tel que prévu dans la Charte, mais cela ne signifie pas que tous les efforts en vue de la détente, de l'arrêt de la course aux armements et de la réduction des armements ne méritent pas d'être poursuivis. Bien au contraire, tous les efforts doivent être entrepris à cet effet. Plus les résultats seront importants, moins grands seront les dangers pesant sur la paix et la sécurité internationales et la survie de l'espèce humaine. L'escalade de la course aux armements, tant nucléaires que classiques, doit cesser sans plus attendre, et un processus inverse doit être amorcé afin de limiter autant que possible les moyens de destruction. A ce jour, il y a plus de 50 000 armes nucléaires amassées par les puissances nucléaires, sans parler des autres moyens de destruction massive et des arsenaux classiques. Une partie seulement des armes nucléaires existantes suffirait à provoquer l'anéantissement complet de toute vie humaine sur notre planète.

Signe encourageant, il semble qu'il y ait une appréhension réelle face au danger qu'implique la course aux armements, et ceci dans tous les pays, y compris les puissances nucléaires. Cette appréhension, qui s'est accrue ces dernières années, est en soi un encouragement à essayer de faire tout ce qui est possible pour arrêter la course aux armements et réduire les risques d'un holocauste nucléaire.

Tous les pays se doivent d'apporter leur contribution à cette fin, mais il ne fait bien sûr aucun doute que ce sont les puissances nucléaires, notamment les superpuissances, qui ont au premier chef le devoir de prendre toutes les dispositions et mesures de nature à empêcher une catastrophe nucléaire.

En fait, il y a des signes que l'on pourrait considérer comme positifs. Bien qu'elle n'ait pas permis de parvenir à un accord concret, la réunion au sommet, en novembre de l'année dernière, entre le président Reagan et le secrétaire d'Etat

Le président Kyprianou

Gorbatchev a néanmoins créé un élan et un climat constructif qui pourraient permettre des percées dans un proche avenir.

Par ailleurs, les résultats fructueux, il y a quelques jours, de la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et sur la sécurité et le désarmement en Europe devraient, nous l'espérons, contribuer à diminuer la suspicion en ce qui concerne les manoeuvres militaires et les mouvements de troupes en Europe.

Nous nous félicitons également du dialogue constructif instauré entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans le cadre des négociations de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces et nous espérons que sera mis au point un accord sur la réduction des armes classiques et des forces militaires en Europe.

De plus, l'évolution récente de la position des grandes puissances lors des entretiens de Genève sur le contrôle des armements, notamment dans le domaine des missiles de moyenne portée, est une nouvelle source d'encouragement.

Nous appuyons toutes les initiatives et propositions qui visent le progrès dans le domaine du contrôle des armements et à cet égard, nous nous félicitons de la prorogation du moratoire unilatéral de l'Union soviétique sur les essais nucléaires. Nous considérons que c'est là une mesure importante qui va dans la bonne direction, à savoir l'interdiction totale des essais nucléaires. Nous voudrions également dire à nouveau combien nous apprécions l'initiative des six pays, à savoir la Grèce, l'Inde, l'Argentine, le Mexique, la Suède et la Tanzanie, initiative qui traduit la préoccupation du monde dans son ensemble eu égard à la détente et au désarmement nucléaire.

J'ai évoqué certains signes positifs. En raison de l'importance des relations entre les deux superpuissances en tant que baromètre du climat international les yeux du monde refocalisent aujourd'hui sur la perspective d'une nouvelle réunion au sommet entre le président Reagan et le secrétaire général, M. Gorbatchev. Nous espérons que rien ne viendra faire obstacle à cette réunion. De plus, nous espérons que lorsqu'elle aura lieu, cette réunion permettra d'aboutir à des résultats concrets non seulement dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement, qui de toute évidence constituent l'objectif premier, mais aussi pour ce qui est des conflits régionaux qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous espérons et comptons que la nouvelle réunion au sommet annoncera une ère nouvelle d'espoir et de paix pour l'humanité.

Le président Kyprianou

La situation économique mondiale est liée dans une certaine mesure aux dépenses d'armements. Le niveau actuel des dépenses militaires totales du monde est estimé à plus de 900 milliards de dollars des Etats-Unis par an. Si une fraction de ces ressources, aussi bien financières qu'humaines, était consacrée au développement, il serait possible de réaliser des progrès économiques et sociaux au profit de millions d'êtres humains. Nous espérons que la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui doit se tenir à Paris en 1987, aboutira à des résultats positifs.

De façon générale, il convient de souligner le fait que la situation économique mondiale demeure critique. Les difficultés économiques persistantes auxquelles sont confrontés les pays en développement affectent sérieusement leur rythme de développement. Ces problèmes, associés à un système de relations économiques dépassé et inefficace du point de vue structurel, ne font qu'aggraver le déséquilibre criant qui existe entre le Nord et le Sud.

Dans le monde actuel d'interdépendance économique, il n'y a d'autre choix que les négociations globales, qui devraient conduire à l'instauration tant attendue d'un nouvel ordre économique international. Aussi continuons-nous de penser que des négociations globales devraient être lancées dès que possible, au moment où nous évaluons la mesure dans laquelle ces négociations pourraient permettre de trouver de véritables solutions aux problèmes auxquels le monde est confronté.

Nous attachons beaucoup d'importance, en tant qu'étape nécessaire, à la Conférence ministérielle qui doit avoir lieu en 1987 en Corée du Nord, comme cela a été décidé par le Sommet du Mouvement des non-alignés tenu récemment à Harare, dans le but de renforcer la coopération économique Sud-Sud. Le succès de la Conférence renforcera, j'en suis sûr, les chances d'un dialogue plus fructueux entre le Nord et le Sud.

Par ailleurs, la session extraordinaire de l'Assemblée générale convoquée en juin dernier pour examiner la situation économique critique en Afrique, ainsi que le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, représente une réalisation importante pour les gouvernements africains et la communauté internationale dans son ensemble. Il a été clairement démontré que lorsque chacun fait preuve de la volonté politique nécessaire, les Nations Unies peuvent accomplir un travail constructif et parvenir à des résultats positifs. Le défi qui se pose maintenant est de traduire le Programme d'action de façon concrète.

Le président Kyprianou

Cela nécessitera des efforts soutenus de la part de tous les intéressés, et nous croyons que, étant donné la détermination des gouvernements africains et la réaction encourageante de la communauté internationale, les chances de succès sont considérables.

Je me propose d'évoquer à présent certains des problèmes internationaux les plus graves qui se posent dans diverses parties du monde. Pas plus tard qu'il y a trois semaines, plusieurs d'entre nous ont discuté de ces problèmes à Harare, à l'occasion de la Conférence au sommet du Mouvement des non-alignés, qui coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de la création de ce mouvement à Belgrade, en 1961.

Au cours des 25 années de son existence, le Mouvement des non-alignés a joué un rôle positif dans les affaires mondiales et s'est efforcé de contribuer à la promotion de la paix, à l'amélioration des relations internationales et à l'instauration d'un monde plus juste. Chypre, l'un de ses membres fondateurs, entend rester fidèle à la politique de non-alignement et participer activement aux efforts et aux activités entrepris par le Mouvement. Nous sommes à la fois honorés et fiers que Chypre ait été choisie comme lieu de réunion de la prochaine Conférence ministérielle du Mouvement des non-alignés. A cet égard, je voudrais exprimer notre gratitude au Mouvement des non-alignés pour la solidarité et l'appui qu'il ne cesse de témoigner à la juste cause chypriote.

Je crois que la Conférence récemment tenue à Harare a bien mis en lumière combien il est nécessaire de renforcer le Mouvement des non-alignés en vue de la promotion de ses principes et objectifs. Les principes et les objectifs du non-alignement sont tout à fait conformes aux buts et principes des Nations Unies. Je suis convaincu que, sans le Mouvement des non-alignés et les efforts concertés qu'il déploie, les Nations Unies seraient encore plus faibles aujourd'hui. L'un des principaux objectifs du Mouvement des non-alignés est le renforcement de l'Organisation des Nations Unies, et je suis sûr qu'il poursuivra cet objectif avec détermination et de manière vigoureuse. Les Nations Unies doivent devenir plus fortes et plus efficaces afin de pouvoir s'acquitter avec succès de leurs responsabilités et de leur mission, telles qu'envisagées dans la Charte. La Conférence de Harare n'a pas simplement été l'occasion de faire le bilan des réalisations du Mouvement; elle nous a également fourni l'occasion de faire

Le président Kyprianou

connaître nos préoccupations et nos points de vue sur les problèmes qui se posent actuellement au monde. Comme il se doit, les questions de l'Afrique du Sud et de la Namibie étaient au centre de nos délibérations à Harare.

Les troubles continuent de caractériser la situation en Afrique australe. La politique néfaste de l'apartheid demeure une sombre réalité en Afrique du Sud; elle constitue un crime non seulement contre la majorité noire en Afrique du Sud mais contre l'humanité dans son ensemble. Elle représente un véritable défi pour les Nations Unies. Des condamnations ont bien sûr été prononcées partout dans le monde, mais elles sont tombées dans l'oreille d'un sourd. Chacun s'accorde à présent à reconnaître que l'apartheid signifie la négation de tous les principes et valeurs de l'homme consacrés dans la Charte et inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. En dépit de la condamnation universelle, il reste à adopter une action concrète sous forme de mesures efficaces, comme le prévoit expressément la Charte. Ainsi, l'oppression et la tyrannie s'exercent en Afrique du Sud contre les millions de Noirs qui constituent la majorité par un régime raciste qui continue de narguer avec arrogance la communauté internationale.

La Conférence mondiale sur l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud, tenue à Paris en juin dernier, a indiqué sans l'ombre d'un doute l'exigence croissante de l'adoption de sanctions complètes en vue du démantèlement de l'odieux système d'apartheid. Chypre souscrit pleinement à la Déclaration adoptée par la Conférence, ainsi qu'aux résolutions de l'Assemblée générale et aux déclarations adoptées par les non-alignés sur la question. En même temps, nous exprimons notre solidarité avec la juste lutte menée par le peuple opprimé d'Afrique du Sud et notre appui à cette lutte, et réclamons la libération immédiate de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques.

La session extraordinaire que l'Assemblée générale a tenue la semaine dernière sur la Namibie a permis d'exprimer la préoccupation de la communauté internationale à propos de cette question. Chypre, qui est membre du Conseil pour la Namibie, se joint à la communauté internationale et réaffirme son soutien indéfectible à la lutte juste et légitime que le peuple namibien, sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), son représentant légitime authentique, mène pour l'indépendance nationale, l'autodétermination et la souveraineté dans une Namibie unie, et se déclare à nouveau solidaire de cette lutte. Nous demandons la

Le président Kyprianou

mise en oeuvre immédiate et inconditionnelle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Les événements survenus récemment en Namibie montrent qu'il est nécessaire d'entreprendre une action ferme pour que le peuple namibien puisse atteindre ses nobles objectifs de liberté et de dignité humaine.

Les politiques, les actions militaires et les tentatives de déstabilisation de l'Afrique du Sud contre les Etats voisins constituent un autre aspect inquiétant de la situation qui existe dans la région de l'Afrique australe. Les incursions commises au cours de ces derniers mois contre l'Angola, le Botswana, le Lesotho, la Zambie et le Zimbabwe ont été condamnées sans réserve par la communauté internationale. Nous saisissons cette occasion pour condamner à nouveau ces actes illégaux et nous déclarer pleinement solidaires des Etats de première ligne.

Le président Kyprianou

La situation critique au Moyen-Orient cause aussi une profonde inquiétude. Nous répétons que pour nous, la question de Palestine se trouve au coeur du problème du Moyen-Orient. Nous demeurons persuadés qu'il ne peut y avoir de solution complète, viable et juste si l'on ne tient pas compte des aspirations légitimes et des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à créer son propre Etat souverain indépendant. Nous croyons fermement que le retrait complet et inconditionnel d'Israël de tous les territoires occupés est impératif et qu'il a déjà trop tardé. Nous souscrivons à la position de principe suivant laquelle l'acquisition de territoire par la force, dans tous les cas, est inadmissible et ne peut être légitimée. Nous appuyons pleinement la mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies sur le Moyen-Orient et la convocation d'une conférence internationale avec la pleine participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien.

La gravité de la situation dans le pays voisin, le Liban, reste une grave menace à la paix et à la sécurité dans la région. Chypre a toujours fourni une assistance humanitaire au peuple ami du Liban et continuera de le faire chaque fois que cette aide sera nécessaire. Nous espérons très fermement que le peuple libanais parviendra sans retard à la réconciliation nationale et à la paix et que toutes les souffrances humaines seront soulagées. Encore une fois, nous affirmons notre appui constant à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité du Liban, et nous demandons le retrait immédiat de toutes les forces israéliennes de son territoire.

Le conflit entre l'Iran et l'Iraq cause toujours de lourdes pertes humaines, des souffrances et des destructions massives. Nous déplorons ces tragiques pertes humaines et nous espérons que cette guerre prendra bientôt fin.

Le problème du Sahara occidental reste toujours sans solution malgré des efforts soutenus, y compris ceux du Secrétaire général des Nations Unies et ceux du Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Nous espérons vivement qu'une solution durable et juste interviendra, fondée sur la mise en oeuvre des résolutions pertinentes des Nations Unies.

La situation en Amérique centrale reste une grave menace à la paix dans la région et l'un des points principaux de tension. Il est regrettable que, en dépit des efforts faits jusqu'à présent par le Groupe de Contadora pour trouver une

Le président Kyprianou

solution politique négociée aux problèmes de la région, la situation continue de se détériorer. Un dialogue s'impose. De même, il faut respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région et adhérer au principe de non-ingérence dans des affaires intérieures. Nous exprimons l'espoir que les initiatives de paix du Groupe de Contadora et les efforts du Groupe d'appui de Lima contribueront enfin de façon concrète à une solution pacifique des problèmes de l'Amérique centrale.

Enfin, j'en viens à la grave situation de Chypre que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ne connaissent que trop bien. En fait, si le problème chypriote existe encore, c'est parce que les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ne sont pas appliquées. C'est là un exemple de la faiblesse de notre Organisation dont j'ai parlé au début de ma déclaration. Mais si on veut résoudre d'une manière appropriée et raisonnable le problème de Chypre, la mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies est une nécessité absolue. Il n'y a pas d'autre solution. Diverses tentatives ont été faites pour régler le problème de Chypre en dehors des dispositions de la Charte et en dehors des résolutions des Nations Unies. Ces tentatives ont inévitablement prolongé la crise et n'ont fait qu'aggraver la situation. Ce n'est que quand tous les efforts tendront à la mise en oeuvre des dispositions des résolutions pertinentes des Nations Unies que l'on se rapprochera d'une solution juste et durable.

Les résolutions des Nations Unies représentent la seule façon réaliste de résoudre le problème de Chypre. Nous envisageons nous-mêmes ce que nous pourrions faire pour y contribuer.

Douze ans se sont écoulés depuis l'invasion inhumaine de Chypre par la Turquie. En dépit de la condamnation de l'agression, 37 p. 100 de notre territoire sont toujours occupés par les troupes turques, un tiers des Chypriotes sont toujours constitués des réfugiés, que l'on empêche par la force de revenir à leurs foyers et à leurs terres ancestrales, et on est sans nouvelles des personnes disparues, tandis que la puissance occupante reste délibérément dans le pays et continue à le diviser. La Turquie maintient une armée d'occupation de quelque 30 000 hommes. Elle a implanté dans la partie occupée 60 000 colons en provenance des provinces d'Anatolie. En fait, la communauté chypriote turque elle-même est maintenant envahie par des colons au verbe haut et maintenant, au plus grand dam

Le président Kyprianou

de Chypre et des Chypriotes turcs eux-mêmes, le parti politique formé par les colons joue un rôle déterminant dans le prétendu gouvernement de la zone occupée de Chypre.

L'implantation importante et systématique de colons venus de Turquie, dans le but de modifier le caractère démographique ancestral de Chypre, jointe à la présence des troupes d'occupation turques et à la solution envisagée par la Turquie, est une tentative manifeste de la part de ce pays pour contrôler définitivement notre île, militairement et politiquement. Tout au long de cette période, la Turquie a pris toutes sortes de mesures de partage qui ont abouti en 1983 à une tentative flagrante de sécession, condamnée par les Nations Unies aux termes des résolutions 541 (1983) et 550 (1984) du Conseil de sécurité.

La Turquie a fait fi des résolutions 541 (1983) et 550 (1984) où le Conseil de sécurité demande l'arrêt des actes de sécession, ainsi que des autres résolutions où le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale demandent le retrait des troupes d'occupation et le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et du statut de non-aligné de Chypre, le retour des réfugiés dans leurs foyers, condamnent l'afflux dans les zones occupées de colons venus de la Turquie et exigent la cessation de l'ingérence dans les affaires intérieures de Chypre.

La Turquie a pu impunément faire fi de tous les principes et de toutes normes de la justice et de la morale. La Turquie a estimé qu'elle pouvait ignorer complètement l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. De toute évidence, la Turquie, en l'absence de toute pression réelle, n'a pas jugé devoir renoncer à ses visées expansionnistes et à ses plans de partage en ce qui concerne la petite République de Chypre, pays sans défense et non aligné.

On essaie parfois de présenter le problème chypriote comme un différend entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs. C'est complètement faux. Le problème de Chypre, à la base, est un problème d'invasion et d'occupation : on veut imposer une solution qui permette de servir les desseins expansionnistes et les autres intérêts de la Turquie dans la région. Il se peut qu'il y ait quelques divergences internes à régler entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs. Je suis toutefois convaincu que ces divergences de vue auraient pu être résolues il y a bien des années sans la présence de troupes d'occupation et sans les interventions étrangères.

Le président Kyprianou

En dépit de la présence oppressive des troupes d'occupation et des colons turcs qui tournent en dérision les "négociations libres" telles que prévues dans la résolution historique 32/123, nous n'avons pas refusé de négocier. Nous négocions depuis 12 ans sous la coercition. Dans notre désir sincère de parvenir à une solution pacifique, nous avons fait plus de concessions qu'aucun gouvernement, je crois, ne l'aurait accepté dans de telles circonstances. En fait, si les concessions que nous avons faites dans le cadre des aspects constitutionnels et territoriaux du problème de Chypre avaient été consenties dans d'autres Etats où des minorités ethniques ont des aspirations séparatistes, un grand nombre d'Etats seraient aux prises avec une instabilité permanente et une désintégration complète; et pourtant, toutes les concessions que nous avons faites, mis à part les principes démocratiques internationalement reconnus et acceptés tels que la règle de la majorité et le principe "un homme, une voix", n'ont pas été considérées comme suffisantes. La Turquie exige maintenant d'autres concessions, ce qui reviendrait à légaliser les résultats de l'invasion et à susciter de nouveaux conflits et différends avec des conséquences à l'extérieur de Chypre.

Le président Kyprianou

Je vais être très franc. Malheureusement, selon la mentalité qui prévaut dans certains milieux, il faut exercer des pressions sur la victime parce qu'elle est la partie la plus faible et non sur la partie la plus forte, à savoir la Turquie, indépendamment du fait qu'elle est l'agresseur et le fauteur de troubles. Selon certains, il est plus pratique d'agir de la sorte. Ils estiment plus facile d'arriver à une solution en exigeant des concessions continues de la part de la partie la plus faible, indépendamment du mérite de la question ou des principes ou des problèmes moraux qui interviennent. Toutefois, en admettant même que ce soit cette attitude qui l'emporte et qui triomphe, il est clair que nous n'aboutirions pas ainsi à une solution viable et juste mais, au contraire, au début d'une nouvelle crise lourde de conséquences. Permettez-moi de préciser à ce stade, que malgré de nombreuses difficultés auxquelles nous nous heurtons, malgré nos faiblesses et les différentes pressions, nous ne saurions en aucune circonstance accepter une solution qui placerait Chypre, directement ou indirectement, sous le contrôle militaire et politique de la Turquie ou une solution qui, par son injustice et son impracticabilité, déboucherait sur un nouveau problème de Chypre, sur de nouveaux conflits et de nouvelles tragédies. La solution doit être juste, viable, pratique et pleinement conforme à la Charte et aux résolutions des Nations Unies.

Nous avons offert notre sincère coopération au Secrétaire général des Nations Unies dans l'exercice de sa mission de bons offices, qui est clairement définie dans les résolutions des Nations Unies. Ce faisant nous étions mus par un désir sincère de parvenir à une solution pacifique et équilibrée, strictement conforme à la Charte et aux résolutions des Nations Unies. Nous poursuivrons le dialogue avec le Secrétaire général dans le même esprit.

L'aspect interne du problème chypriote est naturellement important. Nous avons négocié les aspects internes, sur les plans constitutionnel et territorial, en faveur d'un système fédéral depuis bientôt 12 ans. Nous connaissons tous la position des deux parties sur ces questions. Cependant, nous ne connaissons pas la position de la Turquie en ce qui concerne la question fondamentale du retrait des troupes d'occupation et des colons, la question des garanties internationales et la question de l'application des libertés fondamentales et des droits de l'homme de tous les Chypriotes.

Le président Kyprianou

Dans une lettre que j'a adressée au Secrétaire général le 10 juin 1986, je lui expliquais notre position quant à cette dernière initiative et je lui suggérais comment nous pourrions aller de l'avant. Nous ne pouvons pas faire de progrès en exigeant de plus en plus de concessions d'une partie au point qu'un arrangement deviendrait à la fois totalement injuste et impraticable. En fait, toutes les concessions que nous avons faites dans le passé et que, je le répète, aucun autre gouvernement dans notre humble position n'aurait faites, dépendaient de l'acceptation de la position selon laquelle le sujet des résolutions des Nations Unies concernant le retrait des troupes d'occupation et des colons, la question des garanties internationales efficaces libres de toutes revendications fallacieuses de droit d'intervention unilatérale et l'application des libertés fondamentales et des droits de l'homme pour tous les Chypriotes, étaient des questions prioritaires à discuter et à régler de toute urgence. Si l'accord sur ces trois questions fondamentales n'est pas possible, il est inutile de discuter davantage des aspects constitutionnels des problèmes. Par ailleurs, si l'accord sur les trois questions vitales était possible, cela permettrait d'arriver plus facilement à un accord général comme le prévoient les résolutions des Nations Unies. Pour sortir de cette impasse, il faudrait donc examiner les questions importantes liées au problème de Chypre sans autre délai et en toute priorité.

Le problème de Chypre est un problème des Nations Unies, et il devrait être résolu dans le cadre de la Charte et de ses résolutions et conformément à celles-ci. Telle a toujours été notre position et elle ne changera pas, mais il n'est que naturel et, je l'espère, compréhensible de s'attendre à des efforts et à des initiatives qui empêcheront la réalisation par la Turquie de ses sinistres desseins aux dépens de Chypre ou tout arrangement qui pourrait aboutir à de nouveaux conflits et de nouvelles crises en raison de leur impraticabilité.

Si l'on veut faire des progrès, la communauté internationale doit enfin trouver le moyen d'amener la Turquie à comprendre qu'il est nécessaire qu'elle abandonne ses plans d'expansion et de partition aux dépens de Chypre. Des efforts significatifs et efficaces pour freiner l'intransigeance d'Ankara sont nécessaires et pleinement conformes aux obligations de tous les Membres des Nations Unies d'assurer l'application de la ces résolutions. De même, nous accepterons toute

Le président Kyprianou

proposition d'une partie quelle qu'elle soit qui contribue à trouver une solution juste au problème de Chypre. A cet égard, je tiens à dire encore une fois que nous nous félicitons des propositions faites par l'Union soviétique en janvier dernier, à savoir "Des principes d'un règlement de la question chypriote et des moyens d'y parvenir". Ces propositions sont pleinement conformes aux principes de la Charte et aux résolutions des Nations Unies. Afin d'aborder des éléments essentiels du problème chypriote, les propositions demandent la réunion d'une conférence internationale représentative sous les auspices des Nations Unies. Nous demandons à toutes les parties intéressées d'examiner sérieusement et de toute urgence cette suggestion que nous appuyons sans réserve.

Ce n'est pas la première fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale et ce n'est pas la première fois que je parle du problème de Chypre dans cette enceinte. J'ai lancé des appels répétés à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité pour qu'ils prennent des mesures afin d'appliquer les résolutions des Nations Unies. J'ai lancé des appels répétés à tous les Membres pour qu'ils placent le problème de Chypre plus haut dans leur liste de priorités. Combien de temps encore l'occupation d'une grande partie de notre territoire continuera-t-elle? Pendant combien de temps encore les réfugiés seront-ils forcés de rester éloignés de leurs foyers et pendant combien de temps encore le sort des personnes manquantes restera-t-il inconnu? Pendant combien de temps encore le peuple de Chypre vivra-t-il dans l'angoisse de son avenir et de sa survie même? Pendant combien de temps encore les droits de l'homme de notre peuple lui seront-ils refusés? Le problème de Chypre peut sembler compliqué, mais il est simple dans son essence. Si la Turquie est amenée à entendre raison et si les résolutions des Nations Unies sont appliquées, le problème de Chypre sera résolu. Chypre est une petite île, mais toutes les conditions y sont réunies pour que tous ses habitants, quelle que soit leur origine ethnique, puissent y vivre agréablement. Cela ne sera le cas qu'en dehors de la présence des troupes d'occupation et sans ligne de démarcation. Cela ne sera le cas qu'à l'abri d'ingérences et d'interventions étrangères. Nous demandons la paix, la sécurité, la stabilité à Chypre, nous demandons la liberté. Nous demandons les droits de l'homme pour tous nos citoyens. Le cas de Chypre est un test pour les Nations Unies.

Le président Kyprianou

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Chypre pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, est escorté de la tribune.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. DOST (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous présenter les félicitations de la délégation de la République démocratique de l'Afghanistan à l'occasion de votre élection au poste élevé de Président de la quarante et unième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais également rendre un hommage chaleureux à M. Javier Pérez de Cuéllar, pour le dynamisme et le dévouement dont il faut preuve à la tête du Secrétariat de l'Organisation.

Les circonstances qui caractérisent l'évolution actuelle du monde menacent son existence plus que jamais dans toute l'histoire de l'humanité. Les quantités impressionnantes de moyens de guerre et de destruction accumulées dans les centres du pouvoir agressif font craindre à des millions de gens de par le monde entier que l'impensable pourrait se produire. La crainte légitime d'un anéantissement complet de l'espèce humaine née de l'accumulation de potentiels considérables de moyens de guerre extrêmement perfectionnés a fait de la question de la guerre et de la paix, notamment dans sa dimension nucléaire, la préoccupation primordiale de toute l'humanité.

Il n'y a pas de doute que la simple existence sur terre de cet arsenal éminemment hors de proportion justifie l'angoisse profonde que nous éprouvons. Or c'est l'attitude belliciste adoptée par les milieux impérialistes agressifs face à la possession et à l'utilisation possible de ces armes qui fonde l'inquiétude de l'humanité éprise de paix.

L'alerte sérieuse suscitée par des déclarations contenant des termes tels que "la négociation à partir d'une position de force", "la sécurité par la force" et "la guerre nucléaire limitée ou prolongée" se précise de plus en plus étant donné les préparatifs matériels sans précédent faits actuellement au nom de ces doctrines militaristes et bellicistes.

Après avoir mis en oeuvre un plan global d'amélioration quantitative et qualitative de leur puissance militaire sur terre, les Etats-Unis impérialistes ont élaboré et commencé à mettre en oeuvre des plans destinés à propager certaines de leurs nouvelles armes et techniques militaires les plus dangereuses dans l'espace

M. Dost (Afghanistan)

extra-atmosphérique, en prétendant qu'il s'agit d'une initiative de défense, appelée à juste titre "guerre des étoiles". Pour passer outre aux barrières juridiques qui auraient empêché l'exécution de ces plans, le Gouvernement actuel des Etats-Unis a, unilatéralement et arbitrairement, pris des mesures pour rendre nuls et non avenue certains accords sur les limitations des missiles antibalistiques et des armes stratégiques dont la conclusion avait été particulièrement laborieuse. Il a donné la preuve de son irresponsabilité lorsqu'il a virtuellement paralysé toutes les négociations bilatérales et multilatérales en présentant une série de conditions inacceptables et déraisonnables.

Pour répondre à ces agissements du camp impérialiste, les forces de la paix rassemblent leurs énergies et demandent qu'il soit procédé d'urgence à examen sérieux des mesures indispensables destinées à écarter le plus grand danger qui menace notre civilisation tout entière. Le Mouvement des pays non alignés et la communauté socialiste ont, à maintes reprises, présenté des initiatives qui visent au renforcement et à l'universalisation de la détente, à la cessation de la course effrénée aux armements et à la réalisation du désarmement.

Le moratoire unilatéral sur les essais nucléaires déclaré par l'Union soviétique il y a plus d'un an, qui a été prolongé plusieurs fois depuis lors pour satisfaire aux demandes pressantes de la communauté internationale, illustre de manière frappante les véritables aspirations de ce pays à la paix et au désarmement. Nous estimons que la proposition de l'Union soviétique de conclusion d'un traité interdisant complètement tous les essais nucléaires est particulièrement importante et opportune. Cette initiative, qui est tout à fait conforme à la position des pays non alignés, représente un très grand pas en avant vers le désarmement général et complet envisagé aux termes de la proposition d'ensemble de l'Union soviétique qui vise à débarrasser le monde de toutes les armes nucléaires d'ici à la fin du siècle. Cette proposition, sans précédent par son ampleur et sa clairvoyance, bénéficie de l'appui total de la République démocratique de l'Afghanistan, des autres pays non alignés et de toutes les forces éprises de paix dans le monde.

Nous attachons également une grande importance à l'initiative prise récemment par les pays socialistes, dont l'Union soviétique, pour instaurer un système international de sécurité collective englobant toutes les nations; elle a été

M. Dost (Afghanistan)

présentée officiellement à l'Assemblée aux fins d'examen et qui a été évoquée, en même temps que l'idée de sécurité asiatique collective, par M. Chevardnadzé, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, dans la déclaration qu'il a prononcée avant-hier à l'Assemblée.

La folie du surarmement qui a gagné le Gouvernement des Etats-Unis s'accompagne d'une campagne dangereuse de terrorisme d'Etat menée sous le slogan du néoglobalisme. Par cette politique odieuse, les Etats-Unis s'arrogent le droit d'être présents militairement dans tous les coins de la terre et de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays et régions. De ce fait, les empreintes des agents de renseignements et des forces armées des Etats-Unis sont clairement visibles dans la quasi-totalité des situations de conflit; leur portée en est ainsi élargie et leur solution extrêmement difficile.

C'est précisément ces actes d'ingérence qui ont conduit l'Etat sioniste d'Israël à persister dans son occupation des territoires palestiniens et autres territoires arabes. C'est précisément ces actes d'ingérence qui ont conduit le régime d'apartheid à multiplier, en Afrique du Sud, les massacres sanglants de Sud-Africains, à persister dans son occupation illégale de la Namibie et à intensifier ses actes d'agression et d'intimidation contre les Etats de première ligne.

M. Dost (Afghanistan)

C'est précisément l'ingérence des Etats-Unis qui a plongé l'Amérique centrale dans un état d'instabilité et de tension et qui menace la sécurité, l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté du Nicaragua révolutionnaire. C'est précisément l'ingérence des Etats-Unis qui a exacerbé les conflits et l'hostilité en Asie du Sud-Est et qui menace ainsi de façon constante l'ordre public au Kampuchea et exerce une pression sur la République socialiste du Viet Nam et sur la République démocratique populaire lao. Ce sont précisément les Etats-Unis qui ont lancé une attaque armée pirate contre la Libye. Ce sont précisément les Etats-Unis qui ont occupé illégalement l'île de Diego Garcia pour en faire une base d'agression et de déstabilisation, empêchant ainsi la création dans l'océan Indien d'une zone de paix. Ce sont précisément les Etats-Unis qui ont porté et maintenu au pouvoir les régimes dictatoriaux et fascistes au Chili, en Corée du Sud, en El Salvador, et dans d'autres pays. Enfin et surtout, ce sont précisément les Etats-Unis qui ont organisé, entraîné, financé et armé des groupes terroristes et des mercenaires pour mener des guerres non déclarées contre les peuples d'Afghanistan, d'Angola, du Nicaragua et d'autres pays.*

Tout cela s'accompagne de viles pratiques et politiques économiques des Etats-Unis qui sont à la tête du système capitaliste mondial, qui, par ses monopoles financiers, ont dépouillé nombre de pays de leurs ressources humaines et naturelles. Le fardeau intolérable de la dette qui pèse sur les économies de nombreux pays en développement, les taux d'intérêt artificiellement élevés, les faibles coûts des produits de base exportés par les pays en développement, le déséquilibre commercial défavorable et d'autres aspects inquiétants de la présente situation économique mondiale sont la conséquence directe de l'ordre économique international injuste qui est actuellement imposé par les pays capitalistes. L'issue prévisible de ces politiques et de ces pratiques se manifeste déjà dans l'élargissement spectaculaire du fossé entre les niveaux de vie et les taux de développement des pays développés et des pays en développement.

La politique impérialiste consistant à utiliser l'assistance économique comme un moyen d'exercer des pressions politiques sur les pays en développement ne se limite plus au domaine des relations bilatérales. Mais elle est largement utilisée pour saper la capacité des institutions multilatérales de réduire ou d'interrompre

* M. Herrenberg (Suriname), vice-président, assume la présidence.

M. Dost (Afghanistan)

complètement l'assistance internationale aux pays en développement, notamment à ceux qui osent ne pas se soumettre au diktat impérialiste.

Les pays non alignés, au cours de leur huitième Conférence au sommet, tenue au début de ce mois à Harare, ont analysé de façon objective la situation mondiale actuelle et ont exigé que la course aux armements cesse immédiatement et que les ressources ainsi libérées servent à alléger les souffrances de centaines de millions de personnes dans le monde entier qui ont été condamnées à la famine, à la pauvreté, à la misère et à l'ignorance. Ils ont réitéré leur appel vigoureux en faveur de l'instauration rapide d'un nouvel ordre économique international fondé sur la justice, l'équité et la coopération.

La République démocratique d'Afghanistan considère que la situation qui règne au Moyen-Orient a été provoquée par le recours à la force, le refus du droit des nations à l'autodétermination et l'acquisition de territoires par la force. Aucune paix durable ou globale ne saurait être réalisée si Israël ne retire pas ses forces des territoires palestiniens et arabes occupés, y compris Jérusalem, les hauteurs du Golan et le sud du Liban, et si le peuple palestinien, sous la direction de l'OLP, n'est pas en mesure d'exercer son droit à l'autodétermination y compris son droit à créer son propre Etat en Palestine.

Nous nous félicitons de la proposition présentée en temps opportun par l'Union soviétique sur la création d'un comité préparatoire chargé de mettre au point un processus permettant d'aboutir à la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient.

En Afrique australe, le régime d'apartheid est confronté à d'immenses soulèvements des masses populaires à l'intérieur du pays et à une pression accrue de l'opinion publique mondiale. En recourant à la force brutale, le régime de Pretoria a obtenu le résultat contraire à celui qu'il escomptait.

La Déclaration de Harare du Mouvement des non-alignés sur l'Afrique du Sud propose à la communauté internationale de prendre des mesures précises afin de mettre un terme à l'odieux système d'apartheid. Nous espérons que l'Assemblée générale adoptera des résolutions invitant le Conseil de sécurité à prendre des mesures analogues conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Nous exprimons notre ferme solidarité avec le peuple d'Afrique du Sud et avec son avant-garde, l'ANC.

M. Dost (Afghanistan)

Nous apportons également notre ferme soutien au peuple namibien qui, sous la direction de son seul représentant légitime, la SWAPO, lutte pour l'indépendance totale de son pays. Il convient de prendre des mesures immédiates pour assurer l'application des dispositions de la résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa quatorzième session extraordinaire, tenue la semaine dernière.

En Amérique centrale, les perspectives de paix sont gravement menacées par les politiques interventionnistes et agressives des Etats-Unis qui fomentent la discorde et les conflits. Tout en se félicitant de l'attitude constructive du Gouvernement du Nicaragua à l'égard du processus de négociations, nous exprimons notre soutien au Plan de paix du Groupe de Contadora et de son Groupe d'appui, qui, selon nous, représente une base solide pour éliminer un foyer de tension dans cette partie vitale de l'Amérique centrale.

En ce qui concerne la situation au Sud-Est asiatique, nous tenons à apporter notre plein appui aux nombreuses démarches de paix faites par les trois pays d'Indochine et nous invitons les pays de l'ANASE à réagir de façon positive à ces propositions de paix.

Nous nous associons aux exigences répétées de la communauté internationale pour que cesse la guerre insensée et fratricide entre l'Iran et l'Iraq et pour qu'intervienne un règlement de leurs différends par les moyens pacifiques prévus par le système juridique international.

En ce qui concerne Chypre, notre position ne s'est pas modifiée. Nous préconisons l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et le statut non aligné de Chypre et nous soutenons les efforts du Gouvernement de ce pays en vue de trouver une solution pacifique dans l'intérêt de tous les Chypriotes.

Nous appuyons également les propositions du Gouvernement de la République démocratique populaire de Corée relatives à la réunification pacifique de la Corée sur la base d'une détermination libre du peuple coréen et à l'abri de toute ingérence étrangère.

Nous réaffirmons notre fidélité à la cause de tous les mouvements de libération nationale et notre soutien en faveur de la restitution des territoires sous occupation coloniale ou étrangère à la souveraineté de leurs pays respectifs.

L'ampleur de la guerre non déclarée menée par l'impérialisme, l'hégémonisme et la réaction contre la République démocratique d'Afghanistan s'est considérablement

M. Dost (Afghanistan)

élargie pour s'étendre aux domaines militaire, économique, psychologique, politique, diplomatique et autres. Comme l'ont admis les personnalités de tout rang des services de renseignement du Gouvernement des Etats-Unis, plus des deux tiers du budget de la CIA affectés aux opérations dites secrètes servent à financer cette guerre. A cette somme, s'ajoutent les grandes quantités d'armes et d'argent que fournissent d'autres impérialistes, hégémonistes et autres milieux réactionnaires aux bandits criminels.

Les pertes en vies humaines et matérielles infligées à notre peuple à la suite de cette sale guerre, si énormes soient-elles, n'ont pas ébranlé notre ferme détermination de poursuivre avec fermeté la destinée que nous avons choisie lors de notre révolution nationale et démocratique en 1978.

M. Dost (Afghanistan)

Les mesures énergiques décidées et élaborées par le camarade Najib, Secrétaire général du Comité central du parti démocratique et populaire d'Afghanistan, pour favoriser la réconciliation et l'harmonie nationales produisent les résultats escomptés. L'élargissement du Front patriotique national, comprenant toutes les organisations sociales et populaires du pays, la fusion de plusieurs groupes et organisations démocratiques avec le parti démocratique populaire d'Afghanistan, l'extension du Conseil révolutionnaire et du Gouvernement avec l'arrivée de personnalités respectées n'appartenant pas au parti, l'achèvement du processus d'élection aux organes locaux, gouvernementaux et administratifs, de même que l'élaboration du nouveau projet de constitution sont autant d'exemples des efforts que nous faisons dans ce sens.

Dans le domaine économique, les investissements faits dans les premières années de la Révolution portent leurs fruits. Sur la base de ce que nous avons déjà accompli jusqu'ici, notamment les réformes relatives aux terres et aux eaux et la campagne d'alphabétisation, un premier plan quinquennal de développement socio-économique a été élaboré, qui en est déjà à son sixième mois d'exécution. Préparé avec réalisme, ce plan servira, à long terme, de base solide à une croissance soutenue de notre économie.

Dans le domaine militaire, grâce à l'unité de plus en plus grande de notre peuple et à la vigilance de nos forces armées, les dernières poches de résistance occupées par les mercenaires sont en voie d'élimination et c'est par groupes entiers que les anciens bandits se rendent aux autorités et aux milices populaires.

Tout cela laisse bien augurer d'un avenir pacifique, prospère et sûr pour notre peuple. Le règlement de la situation autour de l'Afghanistan et l'instauration d'un climat stable et harmonieux ne pourraient bien entendu que nous encourager à multiplier nos efforts nationaux.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, les "proximity talks" entre la République démocratique d'Afghanistan et le Pakistan, engagés par l'intermédiaire du Représentant du Secrétaire général, sont toujours centrés sur l'élaboration des instruments susceptibles de favoriser un règlement d'ensemble de la situation en Asie du Sud-Ouest. Tout en exprimant notre reconnaissance au Secrétaire général et à son représentant, M. Diego Cordovez, pour leurs bons offices durant ces pourparlers, nous réaffirmons que la République démocratique

M. Dost (Afghanistan)

d'Afghanistan souhaite que soit mené à bien le plus rapidement possible le processus conduisant à l'établissement, entre les pays de la région, de relations normales et harmonieuses, fondées sur les principes de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect du droit de tous les Etats à décider de leur propre système social, économique et politique, l'amitié et le bon voisinage entre les Etats.

Fidèle à sa politique étrangère pacifique, la République démocratique d'Afghanistan a adopté une attitude constructive tout au long de ces négociations. Elle n'a en outre ménagé aucun effort pour créer le climat de confiance indispensable à pareilles négociations.

Soucieux de contribuer au renforcement de la confiance mutuelle et de montrer qu'ils recherchent véritablement un règlement politique, les Gouvernements de la République démocratique d'Afghanistan et de l'Union soviétique ont décidé, en août 1986, de renvoyer à leurs bases permanentes six régiments du contingent militaire réduit de l'Union soviétique actuellement stationné en Afghanistan. Nous espérons sincèrement que cette mesure unilatérale, assortie d'autres concessions et de la souplesse dont la République démocratique d'Afghanistan a fait preuve en maintes occasions, appellera rapidement la réciprocité de la part de notre partenaire dans les négociations. Le réalisme et la sagesse exigent des mesures courageuses et la volonté politique de franchir les derniers pas menant à la conclusion d'accords et à leur scrupuleuse application. De cette approche, la République démocratique d'Afghanistan a tout à gagner et, nous sommes persuadés que nul n'a rien à perdre à suivre la même voie.

M. GENSCHER (République fédérale d'Allemagne) : (parle en allemand; interprétation d'après le texte anglais fourni par la délégation) : En cet automne de 1986, la communauté des nations est une fois encore confrontée à des problèmes graves et à des décisions capitales qui touchent l'avenir de nos peuples.

Nous sommes menacés par la participation aux hostilités, tout autant que par la famine et le dénuement. La coopération économique et financière internationale est en péril. La dignité de l'homme est violée de mille façons. Il y a des conflits dans de nombreuses régions du monde. En Afrique du Sud, la guerre civile menace. Aux catastrophes naturelles viennent s'ajouter celles provoquées par l'homme dont les effets lourds de conséquences transcendent les frontières nationales.

M. Genscher (RFA)

Mais il y a aussi des signes d'espoir. En Europe, la coopération au-delà des frontières idéologiques devient une véritable force pour le maintien de la paix. Les négociations entre l'Est et l'Ouest sur les mesures propres à accroître la confiance et à promouvoir le désarmement sont conduites en profondeur, comme jamais auparavant. On marque des progrès encourageants et on prépare de nouvelles négociations. Partout dans le monde, la voix de ceux qui veulent la coopération au lieu de l'affrontement se fait chaque jour plus insistante. De plus en plus de gens comprennent que nous sommes devenus une communauté qui tente d'assurer sa survie. On prend davantage conscience que la survie de l'humanité dépend de solutions concertées pour la prévention de la guerre, pour la protection de notre milieu écologique, pour le progrès technique, pour l'utilisation pacifique du fond des mers et de l'espace extra-atmosphérique, pour la lutte contre la faim et la maladie, pour le règlement des problèmes économiques internationaux, y compris celui de la dette. Les peuples du monde attendent de leurs gouvernements qu'ils reconnaissent ces signes.

La recherche de la supériorité et de l'hégémonie, la quête d'avantages unilatéraux, l'exploitation du pouvoir politique, militaire et économique, les tentatives faites pour mettre autrui à quia ou imposer son propre ordre social aux autres sont des aspirations dépassées qui ont à maintes reprises mené l'homme à la catastrophe. Les peuples du monde ne sont plus disposés à tolérer de telles politiques.

M. Genscher (RFA)

Mon pays se range du côté du progrès, de la coopération, des droits de l'homme, de l'autodétermination et de la paix. Nous considérons l'homme dans sa dignité inaltérable, dans son caractère unique et libre, comme le pivot de toute action. Ces valeurs sont la pierre angulaire de l'alliance entre l'Europe démocratique, les Etats-Unis et le Canada.

Le Président de l'Assemblée vient lui-même d'un pays qui a recherché à plusieurs reprises la coopération internationale pour surmonter de difficiles problèmes économiques. A lui et aux Nations Unies, je souhaite bonne chance et plein succès.

Je voudrais également remercier M. Pérez de Cuéllar pour le travail excellent qu'il a accompli, les sages décisions et les initiatives sensées qu'il a prises en tant que Secrétaire général des Nations Unies.

Les Douze Etats membres de la Communauté européenne, sur la voie d'une Union européenne et d'une politique étrangère commune, s'expriment ici sur une base commune. En tant que représentant de la présidence de la Communauté, sir Geoffrey Howe a parlé en notre nom à tous. A partir de là, j'essaierai de présenter le point de vue de la République fédérale d'Allemagne qui a irrévocablement engagé son avenir aux côtés de celui de l'Europe et est un membre fermement établi de l'alliance occidentale.

L'Europe, si souvent déchirée par les guerres au cours de son histoire, continent duquel la conquête, la force et la répression sont parties vers toutes les parties du monde, souhaite être un continent de paix et un exemple de relations de bon voisinage. Les peuples de la Communauté européenne, et en premier lieu les Allemands et les Français, ont montré qu'il était possible de remplacer les rivalités centenaires et les conflits meurtriers par des liens étroits d'amitié et de progresser ensemble dans un rapport d'égalité.

Toutefois, l'Europe est plus que la Communauté des Douze. Elle ne s'arrête pas à l'Elbe ni à la Werra. C'est pourquoi, lorsque nous prenons nos décisions, nous ne perdons jamais de vue qu'il existe également des Allemands et des Européens à l'est de nos pays. En tant que nation située au centre de l'Europe, nous estimons qu'il est de notre devoir en tant qu'Allemands de désamorcer, puis de surmonter l'antithèse entre l'Ouest et l'Est. Nous serions de mauvais Allemands et de mauvais Européens si nous agissions autrement. C'est la raison pour laquelle,

M. Genscher (RFA)

au cours des années 70, nous avons placé les relations entre la République fédérale d'Allemagne et ses voisins de l'Est sur une nouvelle base contractuelle, qui reste la pierre angulaire inébranlable de notre politique. Conscients du courant de l'histoire, nous cherchons un développement constant de la coopération germano-soviétique, qui est le préalable essentiel à toute politique réaliste en faveur d'une détente en Europe.

Nous poursuivrons sans relâche le processus de la réconciliation germano-polonaise. Nous recherchons un modus vivendi pacifique dans toute l'Europe, fondé sur la coopération et la confiance mutuelle. Les deux Etats allemands, en vertu du Traité de 1972 sur la base des relations, ont un rôle toujours plus important à jouer dans ces efforts. Nous, Européens, devons étendre et façonner notre foyer européen, qui pourrait comprendre l'Europe dans son ensemble, en tant que lieu où il fait bon vivre. Nous ne devons pas accepter que des ressources énormes et une énergie considérable soient consacrées au conflit opposant l'Ouest et l'Est.

Si, aujourd'hui, les Européens deviennent de plus en plus conscients de leur identité commune et cherchent à vivre en paix dans leur foyer commun, les portes de ce foyer doivent s'ouvrir plus largement encore. Cela signifie que passer par ces portes ne doit plus représenter un crime capital. Nous devons enlever aux frontières leur caractère imposant et séparateur, pour permettre ainsi aux Etats aux systèmes sociaux différents de poursuivre leurs intérêts communs et complémentaires et d'assumer la responsabilité de leur avenir commun dans une concurrence pacifique. Ainsi, les peuples ne vivront plus dans la crainte les uns des autres mais pourront au contraire se connaître. Dans un processus graduel qui tendrait à réduire les possibilités de conflits et à encourager la coopération, les Européens devraient chercher un niveau plus élevé dans leurs nouvelles relations. Ce que nous recherchons, c'est un ordre pacifique en Europe, fondé sur l'égalité et sur un droit égal à la sécurité. Nous désirons vivre en paix en Europe où la nation allemande recouvrera son unité grâce à une autodétermination libre.

Le progrès des relations entre les deux superpuissances est le facteur dont dépend principalement la détente entre l'Est et l'Ouest. C'est pourquoi il est important que le second sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev prenne place avant la fin de l'année.

Il est indispensable que les négociations nucléaires et spatiales soviéto-américaines aboutissent à des résultats positifs. L'objectif des

M. Genscher (RFA)

négociations convenu par les deux parties à Genève le 8 janvier 1985, qui est de prévenir une course aux armements dans l'espace et d'y mettre un terme sur Terre, est devenu une obligation pour tous les peuples du monde. Cette obligation doit être honorée sans réserve.

Nous attachons une importance toute particulière aux négociations sur les systèmes américain et soviétique à portée intermédiaire. Au cours des derniers mois, des progrès et des rapprochements ont été enregistrés dans ce domaine. Nous aspirons à l'élimination globale de toutes les forces nucléaires américaines et soviétiques basées au sol à portée intermédiaire de plus longue portée. Si cet objectif ne pouvait pas être atteint en une fois, nous aimerions qu'entre-temps des progrès soient réalisés qui limiteraient le plus possible le nombre de missiles des deux côtés et qui imposeraient des plafonds égaux à l'échelle mondiale et pour l'Europe.

Nous voudrions que la spirale des armements soit enfin inversée. Nous, Allemands, userons de notre influence pour permettre à ces négociations d'aboutir rapidement à un résultat. Nous souhaiterions également obtenir des réductions importantes dans les potentiels nucléaires stratégiques. Les rapports entre les armes offensives et défensives doivent être examinés dans le contexte approprié, comme il a été convenu le 8 janvier 1985.

Nous estimons qu'il est indispensable que les dispositions du Traité SALT II continuent d'être respectées et que le système AM soit respecté jusqu'à l'établissement d'une nouvelle base contractuelle.

M. Genscher (RFA)

Le week end dernier, les 35 Etats participant à la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et sur le désarmement et la sécurité en Europe ont adopté un document final. Ce document est une lueur d'espoir. Cette Conférence est née d'une initiative franco-allemande. Au début de cette année, la présence conjointe des Ministres des affaires étrangères français et allemand lui ont donné une nouvelle impulsion. Son succès est le triomphe du bon sens, du sens des responsabilités et d'un jugement sain. Les mesures convenues s'appliqueront à toute l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Elles permettront de mieux prévoir le comportement militaire des Etats participants et de réduire ainsi la méfiance. Elles pourront faciliter les progrès au cours des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, à Vienne, et surtout, susciter des négociations sur la stabilité en matière d'armes classiques dans la région qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural. Il y a également beaucoup trop d'armes classiques et il existe un déséquilibre à nos dépens.

L'offre de négociations faite à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui s'est tenue à Halifax tient toujours. Le Pacte de Varsovie a réagi positivement. Des mesures doivent être prises avant la fin de cette année. Le but des négociations futures doit être de créer une situation où l'importance des forces des deux parties est déterminée uniquement par les besoins défensifs. De notre côté, c'est déjà le cas. N'oublions pas que même une guerre faite uniquement avec des armes classiques en Europe aujourd'hui serait 1 000 fois plus terrible que la seconde guerre mondiale et reviendrait à un énorme génocide.

Les négociations sur l'interdiction des armes chimiques à l'échelle mondiale sont arrivées à un point où il est possible pour la communauté des nations dans son ensemble de se libérer du fléau des armes chimiques. Il n'y a donc aucune raison de retarder plus longtemps un accord.

En ce qui concerne l'importante question de l'interdiction des essais nucléaires, là aussi des progrès sont possibles. Une paix longue et durable exige des structures de coopération dans tous les domaines. Outre les mesures propres à accroître la confiance et le désarmement, cela implique la mise en place d'un système ordonné d'interaction politique ainsi qu'une coopération la plus large possible sur le plan culturel, écologique, technique et économique. Les peuples

M. Genscher (RFA)

doivent participer à ces échanges et à cette coopération et avoir la possibilité de jouir des droits énoncés dans l'Acte final d'Helsinki.

Nous autres, en Europe, nous efforçons de favoriser cette évolution dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dont les éléments clefs sont la sécurité et la coopération. La participation des Etats-Unis et du Canada au processus de la CSCE répond à la situation en Europe en matière de sécurité. Le caractère multilatéral du processus de la CSCE donne à tous les Européens, dans les pays de l'Europe de l'Est ou de l'Ouest et des pays neutres et non alignés, la possibilité d'édifier l'Europe de demain, où tous les Etats, indépendamment de leurs systèmes sociaux, décideront de leur propre sort et de la coopération qu'ils souhaiteront avoir avec leurs voisins.

La réunion de suivi de la CSCE à Vienne, qui doit débiter en novembre au niveau ministériel, doit ouvrir la voie à un ordre pacifique en Europe.

Nous demandons un mandat pour poursuivre et élargir les négociations sur les mesures propres à accroître la confiance et le désarmement dans toute l'Europe, sur la base des résultats encourageants de Stockholm. Nous devons également prendre ensemble des mesures pour créer des structures de sécurité plus stables dans le domaine conventionnel.

Dans le domaine de la coopération économique, nous recherchons une plus grande transparence des marchés, davantage d'échanges et une plus grande division du travail, ainsi que de nouvelles formes de coopération.

Si la technologie relative à la sécurité des réacteurs et à l'environnement devient accessible à tous les pays, tout le monde en bénéficiera. Tchernobyl est un avertissement en ce sens.

L'isolationnisme et les guerres commerciales ne sont d'aucune utilité pour l'humanité; par contre, les échanges et la coopération permettent d'accomplir des tâches communes, d'augmenter la prospérité de tous et d'éliminer les dangers. Des solutions communes aux problèmes de sécurité permettront d'accroître la confiance nécessaire à la coopération économique et technique.

Nous voulons que les droits de l'homme soient respectés. Nous cherchons davantage de contacts et souhaitons que les hommes aient davantage la possibilité de se rencontrer. Nous voulons plus d'échanges de jeunes, de coopération en matière éducative et des progrès dans le domaine de l'information.

M. Genscher (RFA)

En ce moment même, il y a des perspectives réelles de progrès important, aussi bien dans le domaine des rapports et des négociations entre les deux superpuissances que dans celui du processus multilatéral de détente, progrès qui aboutira à une phase nouvelle et plus durable de relations fructueuses entre l'Est et l'Ouest. Des progrès tangibles en Europe servent à promouvoir le développement, la sécurité et la stabilité dans le monde.

La Communauté européenne assume déjà ses responsabilités dans le domaine de la coopération en ce qui concerne le développement du tiers monde. Nous le faisons sans rechercher de pouvoir politique, sans chercher à imposer notre modèle social aux autres ni à établir des sphères d'influence. Nous voulons un monde où l'autodétermination, la justice sociale, les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient les principes essentiels de l'interaction entre tous les peuples.

Le terrorisme international, fléau de l'humanité, est dirigé contre l'interaction pacifique entre les nations, contre le droit à la vie et contre la dignité humaine. La communauté des nations a pour tâche commune de lutter contre ce mal. Les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sont un signe encourageant à cet égard car elles montrent que l'on est en train de prendre conscience de l'importance de cette tâche.

L'aggravation constante du problème international des réfugiés est la preuve d'une grave injustice dans certaines parties du monde. Les recommandations découlant de l'examen de la proposition relative aux réfugiés que j'avais présentée à l'Assemblée générale il y a six ans doivent aboutir à une amélioration de la coopération internationale dans ce domaine. Nous espérons que cette session de l'Assemblée générale adoptera par consensus les recommandations faites par le Groupe d'experts.

M. Genscher (RFA)

Le respect du droit à l'autodétermination et le respect des droits de l'homme sont absolument nécessaires si l'on veut garantir la paix. Une voie directe mène de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à l'interdiction de la torture. En adoptant la Convention contre la torture, la communauté des nations a réaffirmé sa volonté de lutter systématiquement contre cette violation répugnante des droits de l'homme. La mesure suivante devrait être la prévention des exécutions arbitraires. Nous continuerons d'appuyer l'abolition de la peine de mort.

Dans deux ans, en 1988, 40 ans se seront écoulés depuis que l'Organisation des Nations Unies, dans sa Déclaration universelle des droits de l'homme, a donné l'élan vital qui a permis de faire des droits de l'homme une règle de droit international.

L'Organisation des Nations Unies a besoin d'institutions qui pourraient mieux garantir la protection des droits de l'homme. A cette fin, la désignation d'un haut commissaire aux droits de l'homme est tout aussi indispensable que la création d'une cour des Nations Unies des droits de l'homme. De cette manière, on pourrait donner toute sa signification à l'année 1988. Les persécutés et ceux qui souffrent attendent des mesures décisives et efficaces de la communauté internationale.

Nous ne devons pas rester silencieux devant les violations graves des droits de l'homme. Si nous constatons qu'il y a quelque chose d'intolérable, nous sommes tenus de le dire. Aujourd'hui, cela s'applique notamment au système inhumain et immoral de l'apartheid, de discrimination raciale systématique et de ségrégation. L'état d'exception dans la République sud-africaine a entraîné des actes arbitraires illégaux. Le nombre de morts ne fait qu'augmenter; il est le résultat terrible de cette politique dirigée contre des peuples qui ne demandent qu'à vivre dans leur propre pays et à jouir de droits égaux, de liberté, et qui désirent être à l'abri de la discrimination. Si le système inhumain de l'apartheid n'est pas éliminé, les conséquences inévitables seront encore bien plus violentes; il y aura bien plus d'effusions de sang; cela aboutira au chaos et à la guerre civile. Tout comme on ne peut réformer l'inhumanité - on ne peut que l'éliminer - l'apartheid ne se prête pas à réforme; il doit donc être aboli.

Nous demandons qu'un dialogue soit immédiatement entamé entre les représentants authentiques de tous les groupes de la population et nous sommes en

M. Genscher (RFA)

train de préparer une initiative dans ce sens. Nous exigeons la remise en liberté immédiate de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques. Nous exigeons que l'interdiction dont est frappée l'ANC et d'autres groupes politiques soit levée. Nous exigeons la fin de l'état d'urgence. Les mesures adoptées par la Communauté européenne, le 16 septembre 1986, ont mis l'accent sur cette exigence politique.

La tension interne déclenchée par l'apartheid en Afrique du Sud se répercute sur toute la région; elle est exacerbée par la politique de l'Afrique du Sud de déstabilisation des pays voisins. Cette situation est encore aggravée par l'occupation illégale continue de la Namibie, dont le peuple se voit refuser son indépendance et son droit à l'autodétermination. L'appui de la République fédérale d'Allemagne à l'indépendance rapide de la Namibie sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, comme cela a été demandé par l'Assemblée générale au cours de sa quatorzième session extraordinaire, ne faiblira pas.

Il n'y a pas de solution de rechange au règlement proposé par l'Organisation des Nations Unies dans la résolution 435 (1978).

Le huitième Sommet des pays non alignés à Harare a montré, encore une fois, que le non-alignement sincère est un facteur important pour la paix et la stabilité dans les relations internationales. Nous appuyons l'appel adressé aux Etats de l'Iran et de l'Iraq pour qu'ils mettent un terme à l'effusion de sang dans la région du Golfe. Nous appuyons l'appel qui a été lancé par la Conférence au sommet en faveur du retrait de toutes les troupes étrangères de l'Afghanistan et du Cambodge. En Afghanistan et au Cambodge, le droit des peuples à l'autodétermination doit être assuré.

De la même manière, nous défendons le droit du peuple palestinien à exercer son autodétermination et à décider de son propre avenir.

Cela doit se faire dans le cadre d'un règlement de paix pour le Moyen-Orient qui garantisse à tous les pays de la région, y compris Israël, la sécurité et des frontières reconnues et, en conséquence, une existence sûre en tant qu'Etat.

Nous lançons un appel aux groupements régionaux dans toutes les parties du monde pour qu'ils apportent leur contribution à la stabilité internationale.

Nous avons également besoin de solutions fondées sur la coopération pour résoudre les problèmes économiques internationaux et pour adapter le système

M. Genscher (RFA)

économique international aux besoins de l'avenir. Mon pays considère la coopération pour le développement entre le Nord et le Sud comme le pilier central de sa politique fondée sur la recherche de la paix, comme en témoigne l'augmentation de notre aide officielle. En 1985, son augmentation, de 9 p. 100, dépassait considérablement la croissance du PNB. En même temps, nous faisons parvenir notre aide aux régions dont les besoins sont les plus pressants. Pour cette raison, la part de notre aide consacrée à l'Afrique est passée de 37 à 47 p. 100. Le gouvernement fédéral donne également un appui des plus vigoureux au programme d'action adopté par la session extraordinaire sur l'Afrique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous savons que le monde connaîtra un sort commun et nous agissons en conséquence. Nous recherchons un système de coopération mondiale fondé sur la solidarité et la conscience de l'interdépendance des nations, où les initiatives privées et les efforts autonomes aient aussi leur place.

Le but premier et élémentaire de la coopération du développement doit être de libérer le monde de la faim. Dans cette perspective, nous devons permettre aux agriculteurs de toutes les parties du tiers monde de produire assez de vivres pour eux-mêmes et leurs marchés intérieurs. Dans la plupart des pays en développement, une croissance agricole rapide peut devenir la locomotive de l'économie nationale. L'aide consacrée au développement rural ne pourra porter ses fruits, cependant, que si les pays industrialisés ne se livrent pas à une concurrence ruineuse avec les producteurs de produits alimentaires du tiers monde en subventionnant leur propre production. Il faut mettre un terme au dumping mondial de produits agricoles.

Nous avons su, jusqu'ici, contrôler les problèmes de l'endettement par une stratégie de coopération, mais la crise en tant que telle reste sans solution. Elle demeure un défi politique. Si nous voulons le relever, les institutions financières internationales, les gouvernements des pays créditeurs et les banques privées doivent chacun payer leur part. Les capitaux doivent recommencer à circuler entre le Nord et le Sud au lieu de financer les déficits budgétaires des pays industrialisés. Il est crucial que les transferts de capitaux privés soient relancés. Pour cette raison, le gouvernement fédéral a signé la Convention sur l'agence multilatérale de garantie des investissements qui peut devenir un moyen efficace d'atteindre cet objectif.

M. Genscher (RFA)

Les pays débiteurs doivent cependant agir eux aussi. Il faut qu'ils créent les conditions propres à restaurer la confiance des investisseurs nationaux et étrangers dans l'avenir de leur pays. C'est le seul moyen de stopper la fuite des capitaux.

La revitalisation du système international de libre-échange représente une autre tâche cruciale. L'Accord de Punta del Este, sur l'ouverture d'une nouvelle série de pourparlers sur la libéralisation, est un signe encourageant. Nous devons renforcer et développer le GATT. Nous devons freiner radicalement la prolifération d'accords sur les restrictions volontaires; nous devons faire des coupes sombres dans la jungle des subventions agricoles. Nous devons moderniser le GATT, en y incorporant progressivement des services et des investissements étrangers.

Dans une économie internationale de plus en plus interdépendante, les politiques économiques ne peuvent plus exister isolément. Chaque pays doit envisager les conséquences de sa propre politique économique sur d'autres pays. Dans ce domaine également, la coopération et la solidarité s'imposent. Plus un pays est grand, plus grande est sa responsabilité économique à l'égard des autres pays du monde.

Pour établir des structures de coopération mondiale qui nous permettront de maîtriser notre avenir commun, nous devons instaurer un dialogue à l'échelle mondiale entre pays industrialisés et en développement. J'estime par conséquent qu'il est urgent que nous insufflions enfin un élan nouveau au dialogue Nord-Sud et que nous l'orientions vers des questions majeures touchant l'avenir, afin d'en faire un facteur puissant des politiques et des économies internationales. En 1975, alors que nous nous acheminions vers un dialogue Nord-Sud à grande échelle, nous nous sommes inspirés d'une étude du Club de Rome sur les limites de la croissance. La pénurie d'énergie, de matières premières et de denrées alimentaires, les limites de la tolérance à l'environnement, semblaient être la loi qui régirait l'avenir du monde. Toutefois, nous avons le sentiment que quelque chose de tout à fait différent était en train de se produire : une nouvelle révolution technologique, qui ouvre de nouveaux et vastes horizons à la croissance. De nouvelles formes de technologie - technique spatiale, informatique et génétique - autorisent un nouveau type de croissance qui préserve l'énergie et les matières premières et protège, voire guérit l'environnement. Ce passage de l'âge industriel à cette nouvelle ère ne se limite certainement pas aux pays

M. Genscher (RFA)

occidentaux, c'est un phénomène mondial. En effet, les nouvelles formes de technologie peuvent avoir elles aussi des retombées positives, en particulier pour les pays en développement.

Le potentiel de techniques génétiques est considérable. Rappelons-nous que dans les années 60, des variétés de riz et de blé à fort rendement ont inauguré la révolution verte. L'Inde, qui jusque-là importait des céréales, est devenue autosuffisante et a même commencé à en exporter. De nouvelles variétés ont été mises au point de façon traditionnelle par la méthode du croisement. Les techniques génétiques offrent aujourd'hui des moyens plus rapides et plus efficaces de cultiver des plantes "sur mesure", qui résistent aux maladies, à la sécheresse et au froid et qui peuvent se développer dans des sols salins et riches en protéines, des plantes qui absorbent l'azote de l'air, évitant ainsi aux agriculteurs d'acheter des engrais onéreux.

Une deuxième révolution verte semble prévisible pour les années 80, dont les conséquences dépasseraient de très loin celles de la première. Elle incorporera avant tout des régions jusque-là défavorisées et sera d'une très grande importance pour les zones arides comme le Sahel. De grandes améliorations peuvent également être attendues dans l'élevage du bétail. Il est en outre possible que la technique génétique profite à la médecine. Elle nous donne par exemple des raisons d'espérer la mise au point de vaccins contre des maladies tropicales actuellement incurables.

Les possibilités offertes par ces nouvelles formes de technologie sont grandes et nouvelles tout comme le sont les risques qui y sont liés. La technique génétique soulève en particulier de très graves problèmes, car elle confère à l'homme le pouvoir sans précédent de s'ingérer dans le patrimoine génétique des êtres vivants.

L'accident du réacteur de Tchernobyl nous a subitement démontré combien la tâche de maîtriser les risques de la technologie de pointe est devenue une responsabilité commune, qui rassemble les nations du monde en une communauté en quête de sa propre survie. A Vienne, vient de s'ouvrir une réunion spéciale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sur la sécurité des réacteurs. Nous espérons qu'elle engagera des négociations qui aboutiront à des normes internationales obligatoires de sécurité, ainsi qu'à un droit international sur la responsabilité. Il est révélateur que cette conférence se déroule sous les auspices des Nations Unies, car ces dernières sont devenues une instance indispensable à l'examen des questions qui déterminent l'avenir du monde.

M. Genscher (RFA)

Nous ne devons cependant pas accepter l'énergie nucléaire comme la réponse ultime aux besoins de l'homme en énergie. Ici aussi, nous devons rechercher ensemble de nouvelles réponses. La protection de l'environnement ne saurait être garantie aujourd'hui par un seul Etat qui compte sur ses propres ressources. La radioactivité - nous l'avons vu - ne se limite pas aux frontières nationales, pas plus que la pollution de l'air et de l'eau. Aussi la protection de l'environnement n'est-elle plus une affaire qui doit être traitée comme il l'entend par chaque Etat.

Pendant des milliers d'années, l'empiètement de la technologie humaine sur la nature a paru si dérisoire que son impact général pouvait être négligé. La nature apparaissait indestructible et inépuisable. On se rend désormais compte que la technique a atteint des dimensions qui menacent de détruire l'équilibre écologique de la nature. Nous vivons aujourd'hui sous le coup de cette découverte. Tout dès lors a changé. La politique internationale de l'environnement est devenue une tâche vitale. Elle est la sauvegarde de l'avenir, une course d'action que nous dicte notre responsabilité à l'égard des générations futures. Dans ce domaine, nous sommes confrontés à des tâches fondamentales, englobées sous le titre de politique intérieure internationale, et qui par là même suppose que nous agissions de concert.

Ces quelques références soulignent à elles seules le défi auquel nous sommes tous confrontés dans cette nouvelle révolution technologique. Ce que nous devons faire - et j'aimerais ici citer aux membres de l'Assemblée le rapport du Secrétaire général -, c'est :

"gérer les inventions de l'esprit humain dans la sécurité et pour le bien commun." (A/41/1, p. 8)

Il faut que s'instaure un dialogue Nord-Sud consacré à ces nouvelles questions. Ce dialogue doit porter, en premier lieu, sur les bouleversements structurels considérables qui ont lieu à l'heure actuelle dans le monde et les aborder courageusement et positivement. Ce qu'il nous faut c'est une politique mondiale dans le cadre de laquelle les problèmes de l'humanité seraient conçus comme des tâches pour l'humanité. Les peuples du monde qui sont devenus une communauté en quête de survie, doivent admettre la responsabilité qui leur incombe à l'égard de leurs contemporains, ainsi que des générations futures.

M. Genscher (RFA)

L'Organisation des Nations Unies est l'instance où cette politique doit être examinée. Ce processus doit se dérouler compte dûment tenu de l'identité de tous les peuples qui ont chacun apporté une contribution unique à l'histoire de l'humanité et à la civilisation mondiale. Le respect d'autrui suppose le respect de l'identité culturelle de chacun. Notre Organisation internationale doit donc promouvoir un dialogue culturel mondial qui empêchera que les cultures autochtones soient submergées par un flot d'influences étrangères et soulignera la diversité des réalisations culturelles dans l'intérêt de tous.

J'ai une fois de plus plaidé le dossier de la coopération mondiale fondée sur un esprit de confiance mutuelle en vue de résoudre les grands problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés. A cette fin, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies indemne; d'une instance où la transparence règne; de ce cadre indispensable de négociations. Elle tire sa force en grande partie de son universalité. Voilà pourquoi tous les peuples, y compris le peuple coréen, devraient être représentés ici. Nous devons tout faire pour sauvegarder l'efficacité des Nations Unies. Pour y parvenir, il faut que les Etats Membres respectent pleinement les obligations énoncées dans la Charte. Pour y parvenir, la présente session de l'Assemblée générale doit examiner et arrêter des mesures propres à accroître l'efficacité des Nations Unies, conformément au rapport des 18 experts. Mon gouvernement appuie le point de vue énoncé par le Secrétaire général dans son rapport sur le rôle des Nations Unies dans les relations internationales et sur les réformes structurelles nécessaires pour renforcer l'Organisation. Ma délégation se félicite de ce que le Président ait si clairement défini les objectifs pratiques du processus de réforme. L'Organisation des Nations Unies a besoin de réformes pour demeurer forte et efficace. Pour notre part, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies forte et efficace afin que la survie de l'humanité puisse être assurée par la coopération au sein des Nations Unies.

M. ORZECOWSKI (Pologne) (Parle en polonais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je vous prie d'accepter nos félicitations les plus sincères pour votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Nous vous saluons en tant que représentant d'un pays auquel des liens d'amitié unissent la Pologne.

M. Orzechowski (Pologne)

Les Nations Unies sont réunies pour la quarante et unième fois afin de répondre aux questions fondamentales suivantes : est-ce que l'état actuel de la sécurité correspond aux aspirations de l'humanité? Que doit-on faire pour débarrasser le monde des menaces de guerre nucléaire, pour sauvegarder le développement progressif et la survie de l'espèce humaine?

La disparité entre l'état actuel de sécurité et celui qu'espérait la communauté internationale est plus évidente plus que jamais. Le génie humain a été mis au service du perfectionnement des instruments d'anéantissement et chaque succès obtenu rend plus probable l'éclatement d'un conflit mondial. C'est précisément pour cette raison que la communauté internationale reconnaît à l'unanimité ces valeurs suprêmes : la paix et la sécurité.

Récemment encore, l'essence de la sécurité était limitée au domaine militaire. Aujourd'hui, devant une interdépendance croissante du monde et dans un état d'équilibre des forces, toutes les nations, indépendamment de leur orientation politique ou idéologique, ont conclu que la sécurité de chaque Etat procède d'un ensemble plus vaste. Si l'on veut rendre le monde plus sûr, il faut avant tout chercher un dénominateur commun aux différents intérêts des Etats et des nations. Ce dénominateur commun consiste en deux éléments : la paix et le développement.

Les efforts tentés pour chercher ce dénominateur commun ne signifient pas que les intérêts contradictoires disparaîtront. Cependant, il s'agit de ne pas les régler par le conflit armé. C'est possible à condition d'assurer une sécurité harmonieuse dans les domaines politique, militaire, économique, social et humanitaire, tout en conciliant les préoccupations de sécurité de tous les Etats et de toutes les régions du monde.

Les Nations Unies ont érigé une structure de paix qui, contrairement aux intentions de la Charte, repose sur un système de dissuasion mutuelle. L'Organisation s'est trouvée en équilibre précaire, au bord de l'abîme nucléaire, dans l'illusion que personne n'y tombera. Pourtant, la course aux armements continue, et le bord du précipice se rapproche inexorablement, et l'abîme est de plus en plus profond. Les Nations Unies sont devant un choix : survivre ou périr. Et ce choix devient de plus en plus urgent.

Il est tentant d'opter pour des solutions faciles : avancer à petits pas, dans l'espoir que le bon sens prévaudra et que les événements prendront automatiquement

M. Orzechowski (Pologne)

une tournure favorable. L'histoire nous apprend à nous garder des solutions faciles et à faire les bons choix même s'ils sont difficiles. Faire un choix aujourd'hui requiert sagesse et courage pour affronter de pied ferme les menaces qui pèsent sur les valeurs suprêmes de l'humanité.

Les Nations Unies doivent compléter le processus d'établissement de la sécurité internationale par le haut, en vertu de décisions et d'accords ratifiés par les gouvernements respectifs, des Etats Membres des Nations Unies, en prenant pour habitude d'étudier les fondements de ces principes à la base, en commençant par l'esprit des gens.

La sécurité universelle, égale et indivisible, doit provenir de la volonté politique des nations telle qu'elle est exprimée par les politiques suivies par leur gouvernement. Conformément aux intérêts de l'humanité, elle doit être édiflée avant tout par des moyens politiques. Le temps presse; on ne peut se permettre le luxe d'attendre que des structures complètes et des règles de fonctionnement d'un système tout entier naissent d'un processus de négociation. Il faut agir sans plus attendre.

Prévenir un conflit mondial a toujours été l'oeuvre indiscutable des Nations Unies. "Sauver les générations futures du fléau de la guerre" et s'assurer qu'il ne sera jamais fait usage de la force dans les relations internationales demeurent l'objectif primordial de l'Organisation. Face à la menace de l'anéantissement total, l'appel au renoncement à la guerre revêt une signification incomparablement plus grande que celle qui a motivé les consciences et les décisions des auteurs de la Charte.

La Pologne a toujours respecté à la lettre les objectifs et les principes de la Charte; elle continuera de le faire et participer activement aux efforts tentés pour préserver la paix et consolider la sécurité internationale, commandement premier de son appartenance à l'Organisation des Nations Unies et de ses activités au sein de la famille des Nations Unies.

M. Orzechowski (Pologne)

La participation de la Pologne et des Etats socialistes ne s'est jamais limitée à des déclarations, ce qui a été confirmé récemment par notre détermination de créer un système complet de sécurité internationale et les mesures concrètes que nous avons proposées. Ces mesures ont été énoncées dans notre demande d'inscription de ce point à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale.

On est unanime à reconnaître aujourd'hui que les deux problèmes les plus cruciaux de l'humanité sont : arrêter la course aux armements et l'empêcher de s'étendre à l'espace. C'est pour renforcer cette conception que le dirigeant polonais, Wojciech Jaruzelski, à la quarantième session de l'Assemblée générale, a demandé la préparation d'une étude par des experts éminents de différentes nationalités, sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, sur les conséquences de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Dans notre monde rationalisé, on s'alarme de plus en plus du déclin dangereux des valeurs humaines. C'est le message du Congrès des intellectuels pour un avenir pacifique du monde, tenu en janvier dernier. Malheureusement, dans ce même monde, il semble y avoir un terrain suffisamment fertile pour la culture de nombreux mythes dangereux. Nombre de gouvernements, participants les plus zélés à la course aux armements, affirment que les programmes d'armement sont indispensables à la préservation de leur sécurité nationale. Le grand paradoxe de la course aux armements réside dans le fait que ceux qui y participent contribuent eux-mêmes, à un taux toujours croissant, à compromettre leur propre sécurité. L'humanité peut-elle vraiment persister dans cette situation absurde?

Je répète à nouveau qu'à notre avis le meilleur moyen de renforcer la paix et la sécurité, c'est de réduire le niveau d'affrontement et de prendre des mesures concrètes de désarmement. Une série de propositions concrètes ont été avancées à maintes reprises par l'Union soviétique, la Pologne, d'autres pays socialistes et des pays non alignés. Il suffit d'y donner suite. Malheureusement, en matière de désarmement, notamment dans le domaine des armes de destruction massive, c'est à l'inverse qu'on assiste. Ainsi, au moment où est prise une initiative favorable à l'élimination des armes nucléaires pour l'an 2000, une décision est prise par ailleurs pour revenir sur des accords internationaux qui ont résisté à l'épreuve du temps et qui sont essentiels à la limitation des armes nucléaires. On assiste d'une part, à un moratoire multilatéral sur les essais nucléaires, prorogé à

M. Orzechowski (Pologne)

plusieurs reprises, et d'autre part, à un rythme accéléré des essais nucléaires. D'un côté, on a lancé un appel en faveur de l'élimination des armes chimiques à la fin de ce siècle, de la création de zones exemptes d'armes chimiques et de l'arrêt de la prolifération de telles armes, et, de l'autre, on a commencé les préparatifs en vue de la production d'armes binaires.

Il est inutile pour moi de nommer les tenants des deux approches. Le message de cette énumération est suffisamment révélateur pour qu'on n'hésite pas à réfléchir aux différentes façons dont on conçoit notre avenir commun dans différentes parties du monde. En Pologne, nous n'hésitons pas à tirer nos propres conclusions. C'est précisément pour cette raison qu'avec d'autres nations nous portons intérêt à un développement constructif du dialogue soviéto-américain, car il s'attache à des questions qui intéressent toute l'humanité : l'arrêt de la course aux armements et la limitation des armes nucléaires. C'est pour cette même raison que le Gouvernement polonais a donné son appui à la déclaration de New Delhi de dirigeants de six Etats et aux initiatives de désarmement nucléaire, de prévention de militarisation de l'espace extra-atmosphérique et de cessation de la course aux armements qui y sont énoncés.

Il est un autre aspect de la course aux armements que je souhaite mentionner du haut de cette tribune. En imposant cette course aux Etats socialistes, certaines puissances occidentales la conçoivent comme un instrument utile pour entraver et ralentir le développement économique et social de ces Etats. Une telle politique doit être contrecarrée résolument.

La sécurité militaire est avant tout un problème mondial, mais elle a également une dimension régionale, comme c'est le cas surtout en Europe, berceau de deux guerres mondiales. C'est en Europe que le désarmement doit être envisagé d'une manière globale qui combine l'élimination des armes de destruction massive avec la réduction des armements classiques et des forces armées. C'est précisément ce que les Etats parties au Pacte de Varsovie ont proposé dans leur appel de Budapest aux Etats membres de l'OTAN et aux autres Etats de l'Europe. Le programme envisagé de réduction répond au sérieux de la situation actuelle, n'est assorti d'aucun préalable et se prête à des négociations pratiques. Son application diminuerait la menace de guerre en Europe et dans le monde en général. De plus, il ouvrirait la voie à des progrès dans d'autres négociations de désarmement qui intéressent l'Europe, notamment celles organisées à Vienne.

M. Orzechowski (Pologne)

Les Etats de la communauté socialiste se sont rendu rapidement compte que les perspectives régionales de l'équilibre des forces devraient s'accompagner de notions régionales de sécurité. L'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) - aujourd'hui pilier de la sécurité et de la coopération sur le continent - est la meilleure preuve de cet appui. Il reconnaît qu'une Europe future de coopération doit être une Europe de statu quo territorial et politique, puisque ses peuples veulent vivre dans des frontières sûres établies à la suite de la seconde guerre mondiale et dans le cadre de systèmes politiques qu'ils considèrent comme leur offrant les meilleures chances de développement.

Le statu quo européen a été réglé sur la base de la coexistence, et il a été reconnu sans réserve que l'équilibre européen est durable politiquement et territorialement. On ne saurait méconnaître, cependant, que tous les intéressés ne veulent pas ou ne peuvent pas se rendre à ces conclusions. Ils ne semblent pas comprendre que l'humanité ne règlera jamais certains comptes avec l'histoire. Il y a aujourd'hui des forces et des personnalités politiques qui sont disposées à tolérer sinon à encourager la remise en question des réalités politiques et territoriales en Europe, encourageant ainsi un révisionisme dangereux. Ces tendances représentent un grand obstacle à l'établissement d'une Europe plus sûre.

La Pologne a toujours attaché une grande importance au maintien du processus entamé à Helsinki en 1975 et, en fait, à l'élargissement de sa portée afin qu'il s'étende à tous les domaines des relations internationales et pour mettre en place un système de sécurité et de coopération complet en Europe. Le processus de la Conférence de sécurité et de coopération européenne doit cependant être constamment développé et défendu. La Pologne est résolue à contribuer activement et constructivement à ce processus.

A notre avis, il faudra profiter pleinement de la réunion imminente des Etats parties à la CSCE pour donner une nouvelle impulsion à ce processus. Il importe au plus haut point qu'elle se termine par l'adoption d'un document final concerté, d'autant plus que ni les réunions d'experts d'Ottawa ni celle de Berne, ni le Forum culturel de Budapest n'y sont parvenus.

L'accord intervenu à la Conférence de Stockholm sur les mesures destinées à renforcer la confiance et la sécurité est un exemple à suivre. Il montre à quel point la bonne volonté et l'esprit de compromis de toutes les parties à un

M. Orzechowski (Pologne)

processus de négociation peut contribuer à l'élaboration d'instruments internationaux.

La Pologne ne se préoccupe pas seulement des mesures déjà en cours. C'est avec inquiétude que nous envisageons l'avenir de l'Europe et du monde. C'est pourquoi, Wojciech Jaruzelski a déclaré il y a quelques jours :

"Dans trois ans d'ici, nous commémorerons le cinquantième anniversaire du déclenchement de la deuxième guerre mondiale. Nous serions heureux d'accueillir, en septembre 1989, une réunion des représentants des Etats signataires de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui traite des problèmes cruciaux de la paix, de la sécurité et de la coopération en Europe. Nous souhaitons qu'un message de paix émane de notre capitale, du premier pays à avoir subi l'agression cruelle de la deuxième guerre mondiale. Nous souhaitons que des conclusions communes soient tirées de la plus grande guerre de tous les temps, de façon à assurer une meilleure entente et un accord plus durable entre les Etats de notre continent."

Les différends nés d'intérêts contradictoires doivent être réglés par des moyens pacifiques, sur la base des normes universellement reconnues du droit international. Si tous ceux qui sont rassemblés ici conçoivent la paix et la sécurité de la même façon, ce principe est le seul valable.

M. Orzechowski (Pologne)

Malheureusement, le fossé est vaste entre, d'une part, les réalités et, d'autre part, les espoirs et les exigences populaires. Ce fossé ne pourra être comblé, à moins que ne cessent les actions entreprises à partir d'une position de force et qui ne constituent rien moins qu'un terrorisme d'Etat. Il ne sera pas comblé non plus aussi longtemps que des conflits régionaux sanglants ne trouveront pas leur solution à la table de négociation.

De nouveaux retards à atteindre des solutions négociées authentiques au Moyen-Orient, en Afrique australe, en Amérique centrale et dans d'autres régions du monde risquent de compromettre sérieusement la paix mondiale. Il est tout aussi urgent de prendre des initiatives de paix sérieuses visant à réduire les tensions telles que, par exemple, les propositions de la République démocratique populaire de Corée au sujet de la péninsule coréenne.

Aujourd'hui, devant les multiples dangers qui nous menacent de façon imminente, la signification du droit international et la nécessité de son développement deviennent plus manifestes que jamais. En raison du fait que ces normes essentielles sont foulées aux pieds par de nombreux Etats, il est nécessaire de se porter résolument à la défense du droit statuaire et coutumier des nations, patrimoine de l'humanité tout entière et fondement de relations internationales pacifiques. Les normes du droit international ne doivent pas être traitées de façon purement formelle, mais d'une manière créative, en tant qu'instruments et garanties d'une coopération internationale équitable.

La sécurité doit en venir à signifier autre chose que le seul fait de libérer l'humanité d'une menace matérielle directe. Elle doit aussi englober l'existence de conditions matérielles permettant de favoriser la réalisation d'objectifs que les nations elles-mêmes se sont fixés, notamment par leur participation active dans les relations économiques internationales. C'est la raison essentielle pour laquelle la sécurité dans ce domaine, qui a malheureusement été considérablement affaiblie au cours des dernières années, est devenue si importante.

Nous constatons une augmentation toujours plus grande de phénomènes de crise dans l'économie mondiale : déstabilisation des relations commerciales, monétaires et financières et de la coopération scientifique et technique entre Etats, ainsi qu'une détérioration de la situation économique dans les pays en développement. La multiplicité de ces phénomènes laisse prévoir des conséquences incalculables et

M. Orzechowski (Pologne)

appelle, par conséquent, des contre-mesures radicales. Des mesures concrètes à cette fin sont envisagées dans la notion de sécurité économique internationale avancée par l'Union soviétique. Je voudrais me borner à relever un seul aspect - quoique particulièrement important - de cette notion, à savoir la nécessité de s'opposer à la pratique qui tend à injecter des considérations politiques et idéologiques dans les relations économiques internationales et au recours à l'arme économique dans la recherche d'objectifs politiques et idéologiques par le biais de pressions et de restrictions.

Etant donné l'état des relations économiques aujourd'hui, il est nécessaire, en plus des solutions à appliquer aux systèmes, d'avoir recours à des mesures partielles qui devraient s'appliquer, entre autres, aux problèmes de la dette et du développement, problèmes qui sont devenus tellement aigus et destructifs que l'acceptation de leur existence persistante pourrait rendre inutile toute solution de nature systématique. L'initiative proposée à la quarantième session de l'Assemblée générale par Wojciech Jaruzelski en vue de la création, sous les auspices du Secrétaire général, d'un centre de recherches sur la dette internationale et le développement, constitue, à notre avis, une contribution utile à la recherche d'un remède efficace à cet égard.

Le renforcement des fondements de la sécurité économique internationale peut également être favorisé par l'extension des sources de croissance économique et l'utilisation de toutes les réserves. Entre autres, il peut être obtenu par une coopération internationale dynamique dans les domaines de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et de l'énergie nucléaire. Des événements récents nous ont fourni la preuve tangible de l'importance critique que revêt la coopération internationale dans le domaine de l'énergie nucléaire. Il sera finalement rendu possible par la reconnaissance de l'existence d'une relation étroite entre le désarmement et le développement et la réaffectation aux fins de développement d'une partie tout au moins des ressources gaspillées autrement dans la folie de la course aux armements.

L'efficacité de l'économie est tributaire, dans une large mesure, de l'état de l'environnement. Sa préservation est donc rien moins qu'une condition de la survie de l'homme. S'il existe réellement quelque chose comme une solidarité rudimentaire naturelle de l'homosapiens, alors la cause de la protection de l'environnement

M. Orzechowski (Pologne)

doit s'élever au-delà et au-dessus de toutes les divisions nationales, politiques ou géographiques. Telles sont, en fait, les considérations qui animent la proposition avancée par la Pologne lors de la dernière session de l'Assemblée générale, appelant instamment à faire accepter par tous le principe universel de l'échange sans restrictions des expériences, des brevets et des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement naturel. A cet égard, les idées avancées ici le 23 septembre par le Ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Giulio Andreotti, présentaient le plus grand intérêt.

Pour la Pologne, la question de la sécurité dans les relations économiques internationales est d'une importance primordiale. Elle l'a montré à maintes reprises dans sa stratégie de développement pour les décennies à venir, dans la part croissante prise dans la division internationale du travail, dans l'ouverture de plus en plus grande de son économie, ainsi qu'en font preuve son retour aux institutions financières des Nations Unies et son initiative de 1984 relative aux mesures propres à édifier la confiance dans les relations économiques internationales. La Pologne cherche à étendre sa coopération économique avec tous les Etats, conformément aux principes d'égalité, de non-ingérence dans les affaires intérieures et d'avantages mutuels. Guidés par ces principes, nous sommes également en faveur d'une complète normalisation des relations avec les Etats-Unis, et pas seulement dans le domaine économique.

Pour paraphraser la constitution de l'Organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), c'est dans l'esprit de l'homme qu'il faut faire naître en premier lieu l'idée de défense de la paix et de la sécurité, car ce n'est que sur un terrain intellectuellement cultivé que la coopération internationale visant à renforcer la paix et la sécurité peut produire une bonne récolte. Nous avons noté avec satisfaction que l'Année internationale de la paix a été, à cet égard, une vaste campagne à l'échelle mondiale, destinée à secouer les esprits et les consciences. La consolidation de ses réalisations dans le sens de la promotion de l'idée de paix fournirait le meilleur témoignage de bonne volonté dans la recherche d'un accord sur la question qui importe le plus à l'humanité.

A la trente-troisième session de l'Assemblée générale, la Pologne avait présenté une proposition selon laquelle l'Organisation devrait concentrer son

M. Orzechowski (Pologne)

attention sur le processus de préparation de notre société à une vie dans la paix. Nous avons noté avec grande satisfaction que cette question a reçu une attention prioritaire au cours de l'Année internationale de la paix. Nous sommes convaincus que l'humanité a de ce fait acquis une conscience plus aigüe de la signification de son droit le plus important - le droit à vivre en paix - mais également a atteint une meilleure perception de la nécessité de s'engager activement dans sa défense.

Bien que primant tous les autres, le droit à la paix n'est bien entendu pas le seul droit de l'homme. Nous sommes convaincus que la coopération internationale en faveur de toute une série de droits de l'homme constitue un élément majeur dans le renforcement de la sécurité dans le monde en général. Qu'il me soit permis de le souligner : il s'agit de coopération, et non pas de guerres idéologiques ou de croisades anticomunistes. Cette coopération doit par conséquent être menée conformément aux instruments juridiques internationaux élaborés conjointement et respectés. Il semblerait que, dans ces conditions, la codification de secteurs aussi vastes que possible des droits de l'homme jouerait certainement un rôle positif. C'est précisément animée de cette conviction que la Pologne a encouragé, depuis de nombreuses années, et continuera d'encourager, l'élaboration d'une convention sur les droits de l'enfant.

Nous estimons également que le rôle de la famille mérite une plus ample attention de la part de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons l'intention de proposer à l'Assemblée générale de considérer la possibilité de proclamer à l'avenir une année internationale de la famille.

L'année en cours marque le vingtième anniversaire de l'adoption de pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, et offre l'occasion manifeste d'évaluer leur fonctionnement. Nous tirons une satisfaction considérable du rôle important que les pactes en sont venus à jouer dans la promotion de la coopération internationale dans les domaines de la protection et du développement des droits de l'homme partout dans le monde et de l'adoption d'une législation nationale pertinente. Nous ferons part de l'évaluation que nous faisons du rôle joué par les Nations Unies dans ce domaine dans le texte d'un projet de résolution que la délégation polonaise compte présenter à cette session de l'Assemblée.

M. Orzechowski (Pologne)

Dans le même temps, nous ne saurions manquer d'appeler l'attention sur l'inégalité gênante qui existe entre l'importance que l'on attache aux travaux des Nations Unies sur les droits de l'homme, d'une part et, d'autre part, la place insatisfaisante qui est dévolue aux problèmes sociaux. Nous sommes fermement convaincus qu'il y a un lien direct indissociable entre la dignité humaine et la liberté d'une part, et la justice sociale d'autre part. Leur plein exercice est à la base du respect intégral des droits de l'homme. Si nous ne donnons pas une place plus importantes aux questions relatives au développement social dans les activités de l'ONU, notamment celles de la Commission du développement social et du Conseil économique et social et la Troisième Commission de l'Assemblée générale dont les travaux d'inspiration progressiste devraient influencer sur la situation sociale du monde, le traitement injuste réservé aujourd'hui à ces problèmes ne fera qu'empirer.

L'instauration d'un système de sécurité globale est un grand défi. Pour le relever avec succès, il est indispensable de puiser dans toutes nos réserves, celles que nous connaissons comme celles que nous devons commencer à prospecter.

Les premières résident certainement dans la consolidation et le développement du système de l'ONU en tant que cadre permettant l'interaction positive de la famille des nations. En fonction de leur seule volonté, notamment celle des membres permanents du Conseil de sécurité, le système fonctionnera conformément aux exigences et à ses propres capacités, ou bien il succombera à une crise inspirée par des mobiles politiques.

La Pologne est consciente des difficultés financières que connaît notre Organisation. Nous sommes favorables à la réduction des dépenses de fonctionnement des Nations Unies mais l'ampleur de cette réduction doit être déterminée en fonction de la nécessité de laisser l'Organisation des Nations Unies en mesure d'exercer ses fonctions statutaires, telles que prévues dans la Charte.

Il y a des valeurs qui ont un sens tout particulier, suprême, pour les Polonais dans leur ensemble. Ce sont l'indépendance et la souveraineté de notre patrie, son intégrité territoriale, la sécurité et la paix. Notre politique étrangère a toujours été inspirée par la défense et la consolidation de ces valeurs. La Pologne se prononce fermement en faveur de la coexistence pacifique des Etats dont les systèmes politiques sont différents. Les grands défis de notre temps ne peuvent être relevés par l'un des systèmes pris individuellement. Donc,

M. Orzechowski (Pologne)

ce n'est plus seulement l'instinct d'autoconservation seul mais également la prise de conscience du caractère impératif d'une coopération rationnelle qui est de mise aujourd'hui. La paix est d'une importance tellement vitale que sa préservation vaut tous les efforts pour parvenir à un large compromis.

L'Organisation des Nations Unies représente un cadre de coopération qui a résisté à l'épreuve du temps. La Pologne, Membre fondateur, a délibérément et constamment rejoint les rangs des Etats sur lesquels l'ONU peut en toute circonstance et indéfectiblement s'appuyer pour la mise en oeuvre des objectifs et principes de la Charte. C'est avec une profonde reconnaissance que nous suivons les efforts inlassables du Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar.

Les propositions et initiatives soumises précédemment par la Pologne sur les zones exemptes d'armes nucléaires en Europe et la sécurité européenne, ainsi que celles déposées à la quarantième session de l'Assemblée générale, découlaient toutes de notre conviction selon laquelle il n'est pas possible que l'Organisation ne participe pas à la recherche de solutions effectives aux grands problèmes de notre temps.

La République populaire de Pologne ne ménagera pas non plus ses efforts pour contribuer au maintien et au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le monde d'aujourd'hui.

M. ANDERSSON (Suède) (interprétation de l'anglais) : En Suède, nous avons organisé la semaine dernière des cérémonies à la mémoire de Dag Hammarskjöld qui, il y a 25 ans, a donné sa vie au service de l'Organisation des Nations Unies. Ces manifestations étaient un hommage rendu à une oeuvre extraordinaire mais aussi l'expression de l'appui du peuple suédois à l'ONU. Olof Palme a très fermement souligné cet appui l'automne dernier, lors de la quarantième session de l'Assemblée générale en en commémorant la création. Il déclarait :

"Nous sommes tous conscients des problèmes que connaît l'Organisation, et nous pouvons jeter un regard rétrospectif aussi bien sur ses échecs que sur ses succès. Mais l'expérience de ses 40 années d'existence n'a pas affaibli notre fidélité aux buts et principes énoncés dans la Charte. Et, ce qui est encore plus important, lorsque nous considérons le monde actuel, nous demeurons convaincus que l'histoire des Nations Unies ne fait que commencer."

(A/40/PV.43, p. 64)

M. Andersson (Suède)

Olof Palme avait raison. L'Organisation des Nations Unies est une enceinte indispensable à la coopération entre Etats dans un monde de plus en plus interdépendant. Nous, Membres de l'ONU, avons pris l'engagement d'observer un certain code de conduite. Nous avons à notre disposition un mode de négociation éprouvé. Nous avons à notre disposition un mécanisme de négociation qui a fait ses preuves et un lieu de réunion irremplaçable. Ce n'est que si nous faisons bon emploi de tous ces atouts et nous montrons à la hauteur des engagements que nous avons pris aux termes de la Charte des Nations Unies que nous pourrions espérer l'avènement d'un monde plus juste et plus pacifique.

Nous allons bientôt commencer à examiner comment l'Organisation des Nations Unies va pouvoir surmonter la crise actuelle qui menace son existence même. Les solutions ne peuvent être essentiellement techniques. Elles doivent en fin de compte être fondées sur un appui politique plus ferme en faveur de l'Organisation mondiale et de ses objectifs. Rien ne saurait mieux renforcer la crédibilité et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies que la réalisation de progrès concrets relatifs aux nombreuses questions brûlantes inscrites à l'ordre du jour et qui n'ont toujours pas été résolues.

Chaque jour nous parviennent des informations nouvelles sur la violence brutale qui ne fait que croître en Afrique du Sud. Après l'état d'urgence décrété le 16 juin, des milliers de personnes ont été emprisonnées, parmi lesquelles des enfants et des jeunes. Des centaines de personnes ont été tuées.

L'Afrique du Sud continue de mener des attaques militaires contre les Etats voisins et d'apporter son appui à des groupes armés dans certains de ces pays. De même, l'Afrique du Sud interrompt souvent l'approvisionnement des Etats de première ligne et menace d'imposer d'autres mesures économiques de coercition. La Namibie est toujours occupée et son peuple se voit refuser l'indépendance.

Pendant des décennies, nous en avons appelé au Gouvernement sud-africain pour qu'il apporte des changements fondamentaux à sa politique mais toujours en vain.

L'Afrique du Sud prétend être une société démocratique, mais une société démocratique ne saurait être bâtie sur un système de discrimination raciale.

L'Afrique du Sud prétend être une société civilisée, mais dans une société civilisée, les maisons des habitants ne sont pas rasées.

L'Afrique du Sud prétend être une société inspirée par les valeurs chrétiennes, mais dans une telle société, la police et les forces de sécurité ne tirent pas dans le dos des enfants.

M. Andersson (Suède)

Le Gouvernement suédois estime que la situation en Afrique australe constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales.

Une course contre la montre est engagée pour abolir par la voie pacifique le système de l'apartheid. Il est grand temps que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies prenne les mesures nécessaires. Le Conseil de sécurité doit amener le Gouvernement sud-africain à se rendre compte que le changement est maintenant nécessaire. L'apartheid doit être aboli et remplacé par une société démocratique bénéficiant du suffrage universel.

M. Andersson (Suède)

Ce qu'il faut, c'est adopter des sanctions efficaces, dont le contenu, la portée et l'appui soient tels qu'elles amèneraient un changement rapide et positif en Afrique du Sud. Une telle décision de la part du Conseil de sécurité indiquerait clairement que la communauté internationale est maintenant prête à entreprendre une action concrète. Les membres permanents du Conseil de sécurité ont à présent l'occasion historique de franchir enfin un pas décisif.

Des sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud auraient malheureusement des effets négatifs pour les Etats voisins. Ces derniers se trouvent déjà dans une situation économique alarmante, mais ils sont prêts néanmoins à faire de nouveaux sacrifices pour se débarrasser une fois pour toutes de l'odieux système de l'apartheid. Tous ceux qui condamnent l'apartheid en paroles ont le devoir moral de venir en aide à ces pays, actuellement dans une situation précaire. Les Nations Unies ont à cet égard un rôle important à jouer.

Par conséquent, la décision d'adopter des sanctions devrait être suivie d'un plan d'aide aux Etats de première ligne. Les pays nordiques sont prêts à oeuvrer à la mise au point d'un plan de ce genre, en étroite coopération avec les pays intéressés.

Depuis de nombreuses années, la Suède accorde une assistance considérable aux Etats de première ligne et aux mouvements de libération, et la décision d'accorder une aide supplémentaire peut toujours être prise à bref délai.

Au Moyen-Orient, les Nations Unies ont une responsabilité particulière, à savoir s'efforcer de rétablir la paix. Les efforts de paix se trouvent actuellement dans une impasse dangereuse. La Suède se félicite de tous les efforts qui sont faits pour sortir de l'impasse. Le but est de parvenir à entamer des négociations directes - si possible dans le cadre d'une conférence internationale. Toutes les parties au conflit devraient avoir la possibilité d'y participer. Il importe que les Palestiniens soient représentés à ces négociations par ceux qui ont leur appui. La Suède est d'avis que c'est le cas de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité devraient constituer la base de tout règlement négocié. Israël doit se retirer des territoires qu'il occupe depuis 1967. Les parties arabes au conflit doivent reconnaître le droit d'Israël à l'existence à l'intérieur de frontières sûres. Il

M. Andersson (Suède)

est temps que le peuple palestinien exerce enfin son droit à l'autodétermination. Il a le droit, s'il le désire, de créer son propre Etat sur la rive occidentale et la bande de Gaza.

Une écrasante majorité d'Etats Membres ont condamné à maintes reprises l'intervention armée de l'Union soviétique en Afghanistan, qui constitue une grave violation du droit international. Les troupes soviétiques doivent se retirer. Des violations flagrantes des droits de l'homme sont commises quotidiennement. Quatre millions de personnes - près du tiers de la population de l'Afghanistan - ont été contraintes de quitter leurs foyers et de se réfugier dans les pays voisins. Le Gouvernement suédois appuie les efforts déployés par le Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique du conflit, qui doit reposer sur le droit du peuple afghan à l'autodétermination.

La guerre entre l'Iran et l'Iraq en est maintenant à sa septième année. Elle a provoqué d'immenses pertes en vies humaines des deux côtés. Le Gouvernement suédois est préoccupé par l'usage répété d'armes chimiques et le nombre croissant d'attaques commises dans la région contre des navires de nombreux pays et contre des centres de population civile. Tous les efforts doivent être faits pour mettre un terme aux souffrances et parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Le conflit du Kampuchea n'est toujours pas réglé. L'état de guerre et l'occupation vietnamienne provoquent de nombreuses souffrances et créent de nouveaux besoins en matière d'assistance humanitaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Kampuchea. Le peuple du Kampuchea doit avoir la possibilité de décider de son propre avenir. Pour cela, il faut que les troupes vietnamiennes se retirent et que les parties au conflit parviennent à un règlement négocié qui permettra de rétablir la paix dans la région.

Les conflits en Amérique centrale trouvent leur source dans les injustices économiques, sociales et politiques, qui se perpétuent depuis des années. L'assistance militaire accordée à la région doit prendre fin, quelle qu'en soit l'origine. Les efforts réalisés par le Groupe de Contadora pour parvenir à un règlement négocié méritent tout l'appui possible. Le règlement de ces conflits doit reposer sur le respect des principes du droit international, notamment la souveraineté et l'intégrité territoriale. L'aide fournie par les Etats-Unis aux groupes armés qui combattent le Gouvernement légitime du Nicaragua a été dénoncée

M. Andersson (Suède)

en tant que violation du droit international, notamment par la Cour internationale de Justice, et cette aide fait obstacle aux efforts de paix.

Pour ce qui est des conflits régionaux, il importe que le Conseil de sécurité use des pouvoirs que lui confère la Charte. Il est encore largement possible d'étendre le rôle des Nations Unies. La participation accrue du Secrétaire général aux efforts destinés à résoudre nombre de conflits difficiles représente une évolution réellement encourageante. Le Conseil de sécurité devrait renforcer sa coopération avec le Secrétaire général.

Plus de 50 000 Suédois ont participé à ce jour aux opérations de maintien de la paix. Ces missions représentent une part importante des activités des Nations Unies.

Le dernier rapport du Secrétaire général et le débat qui a eu lieu récemment au Conseil de sécurité montrent que l'une de ces opérations - la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) - se trouve dans une situation particulièrement précaire et critique. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général et nous nous réjouissons que ces questions difficiles fassent à présent l'objet d'un examen approfondi, en raison notamment de la décision récemment prise par la Suède d'accroître sa participation à la Force.

La Suède attache une grande importance au respect de certains principes fondamentaux relatifs aux opérations de maintien de la paix. Il doit exister des possibilités réalistes d'accomplir les tâches conformément au mandat. Les opérations devraient être exécutées en coopération avec les parties les plus directement intéressées, sur une base provisoire et contribuer au règlement des conflits.

En outre, j'attire particulièrement l'attention sur la nécessité d'un appui accru au Conseil de sécurité et d'une participation raisonnable aux dépenses.

Le Gouvernement suédois, en tant que pays hôte, se félicite des résultats enregistrés par la Conférence de Stockholm sur les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité et sur le désarmement en Europe. L'accord qui a été réalisé est un nouveau pas franchi par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, si importante pour le continent. Il tend à accroître la confiance et, partant, à réduire le risque de guerre en Europe. Cet accord est également le reflet d'une amélioration du climat international. Il signifie que

M. Andersson (Suède)

les 35 pays représentés à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe peuvent commencer leurs travaux à Vienne dans un climat positif et poursuivre leurs efforts en vue d'accroître la sécurité et d'améliorer la coopération en Europe. Je suis convaincu qu'il inspirera également la réalisation de nouveaux efforts afin qu'un accord puisse intervenir dans d'autres négociations importantes. C'est l'occasion de changer le cours des événements et de réaliser des accords concrets en matière de limitation des armements et de désarmement. Il ne faut pas laisser passer une telle occasion.

Il y a près d'un an, le président Reagan et le Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, M. Gorbatchev, déclaraient qu'une guerre nucléaire ne pouvait être gagnée et ne devrait jamais avoir lieu.

Les négociations sur les armements entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'ont encore abouti à aucun résultat tangible. Au contraire, l'accroissement de leurs arsenaux nucléaires stratégiques se poursuit. L'existence de traités en vigueur est menacée.

M. Andersson (Suède)

Le Gouvernement espère néanmoins que le fait que les deux dirigeants de ces grandes puissances ont reconnu l'impossibilité d'une guerre nucléaire se traduira bientôt par des réductions radicales des arsenaux nucléaires des deux Etats et empêchera une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. A la prochaine réunion au sommet, les deux dirigeants doivent montrer que leurs déclarations sont vraiment sérieuses.

Le désarmement nucléaire n'intéresse pas seulement les puissances nucléaires. Une guerre nucléaire affecterait tous les peuples. La sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires est également en jeu. Par conséquent, ils ont le droit de se faire entendre sur ces questions qui sont vitales pour eux. Les activités de désarmement à l'intérieur des Nations Unies sont donc de la plus haute importance.

Le droit de participation des Etats non dotés d'armes nucléaires est une des idées directrices de l'initiative de paix des cinq continents. Dans la Déclaration du Mexique, les six chefs d'Etat ou de gouvernement qui sont à l'origine de l'initiative ont, le mois dernier, lancé un appel aux dirigeants des deux puissances nucléaires leur demandant de s'entendre sur un moratoire commun sur les explosions nucléaires. La Déclaration contient une offre concrète d'assistance pour fournir des arrangements de vérification appropriés. Ce sont les problèmes politiques, et non techniques, qui font obstacle aux progrès. Le Gouvernement suédois prie instamment les Etats-Unis et l'Union soviétique de commencer dès que possible des négociations sur un traité complet d'interdiction des essais.

Si la course aux armements est une menace à la survie de l'humanité, les armes nucléaires et classiques représentent également un gaspillage immense de ressources humaines et matérielles rares. Ces ressources seraient mieux utilisées au service du développement économique et social dans un monde où des centaines de millions de gens connaissent famine et malnutrition. La cessation de la course aux armements est également une question de solidarité avec les peuples du tiers monde.

Il y a 20 ans, l'Assemblée générale avait adopté le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international sur les droits civils et politiques. Grâce aux idéaux et à la notion de droits de l'homme qui sont à la base des deux pactes relatifs aux droits de l'homme, on a pu préserver et défendre les droits de l'homme et condamner les violations. Nous ne devons pas trahir ces idéaux.

M. Andersson (Suède)

Le terrorisme international a coûté la vie de nombreux innocents. Tous les Etats doivent faire face à leurs responsabilités dans la lutte contre le terrorisme. La coopération internationale dans cette lutte doit être intensifiée, surtout aux Nations Unies et dans leurs divers organes. Dans le cadre du droit international et en ayant recours à des moyens pacifiques, on doit poursuivre vigoureusement la lutte contre le terrorisme.

La lutte contre la drogue doit être renforcée. La Suède se félicite qu'une conférence des Nations Unies se tienne l'année prochaine sur cette importante question et elle y participera.

Il est inquiétant de constater qu'aucun progrès décisif n'a été fait ces dernières années dans le cadre du dialogue Nord-Sud. Parallèlement aux efforts des pays en développement, les pays développés et industrialisés doivent ensemble s'attaquer à de graves problèmes économiques.

L'année prochaine, la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) va fournir l'occasion de faire des progrès réels sur des questions de fond dans les relations Nord-Sud. La Suède estime qu'il est nécessaire que les nouvelles négociations commerciales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) permettent aux pays en développement un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés. Cela devrait également aider à résoudre les problèmes de la dette.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la situation économique critique en Afrique a été couronnée de succès. Nous sommes heureux que les pays africains soient disposés à entreprendre les changements nécessaires dans leur politique de développement. Le programme d'action adopté par la session extraordinaire doit maintenant être mis en oeuvre. Tous les pays donateurs doivent, de diverses manières, aider les pays qui connaissent une crise. La Suède, à l'heure actuelle, consacre plus de 60 p. 100 de son assistance bilatérale au développement, soit 420 millions de dollars américains, à l'Afrique subsaharienne. La Suède est disposée à continuer à participer aux efforts internationalement coordonnés pour alléger le fardeau de la dette des pays africains et a réservé des fonds à cette fin.

L'assistance au développement, par l'intermédiaire des diverses institutions des Nations Unies, est de la plus haute importance pour beaucoup dans leur vie quotidienne. C'est le cas, par exemple, pour l'éducation, les soins médicaux et

M. Andersson (Suède)

l'alimentation. Les activités du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, qui célèbre son quarantième anniversaire, montrent que la coopération multilatérale peut à la fois sauver des vies et contribuer au développement à long terme.

La Suède continuera à fournir des contributions importantes aux organisations multilatérales d'assistance au développement, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Pour parvenir à des résultats, il est nécessaire que tous les pays industrialisés, en particulier les plus grands, appuient ces organisations selon leur puissance économique. Nous ne devons pas affaiblir les agences de coopération que nous avons créées au cours des années. Bien au contraire, il faut les renforcer.

La dégradation de l'environnement constitue une menace à la survie de l'humanité. Des bénéfices à court terme ont été obtenus par certains pays au détriment de leurs ressources naturelles propres et de celles d'autres pays et au prix d'une dégradation de ce patrimoine commun de l'humanité que sont l'air, l'eau et la terre. Pour résoudre les problèmes de l'environnement, il est nécessaire de favoriser une coopération internationale active qui repose sur une solidarité véritable des nations.

A cet égard, la question de la sécurité nucléaire préoccupe beaucoup la communauté internationale. Nous notons avec satisfaction la conclusion rapide, après la catastrophe de Tchernobyl, des négociations sur deux projets de convention présentés au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

L'année prochaine, le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement sera présenté à l'Assemblée générale. Il permettra aux Etats Membres de réexaminer l'orientation de la coopération internationale à long terme en matière d'environnement.

L'année dernière, nous avons célébré le quarantième anniversaire des Nations Unies. Les dirigeants du monde ont exprimé leur appui à l'Organisation mondiale et à ses activités. Il y a une contradiction entre ces expressions de solidarité avec les Nations Unies et le fait que l'Organisation connaît maintenant une crise financière aiguë. Comment se fait-il que certains Etats Membres

M. Andersson (Suède)

expriment leur appui aux activités des Nations Unies tandis que, en violation des obligations actuelles, ils refusent de payer pleinement et loyalement leurs contributions? Comment se fait-il que tant d'Etats ont des arriérés dans leurs contributions?

Les sommes en jeu sont modestes. Elles ne peuvent raisonnablement constituer un fardeau pour les pays. Des considérations d'ordre politique et un manque de solidarité avec les Nations Unies sont à l'origine de cette situation.

M. Andersson (Suède)

Nous avons tous intérêt à préserver les Nations Unies et à assurer le respect de la Charte. Cela s'applique également aux principes de la responsabilité collective des dépenses de l'Organisation consacrés dans l'Article XVII de la Charte. Il devrait aller de soi que tous les Etats Membres s'acquittent de cette obligation très claire.

Nous devons trouver maintenant des solutions qui assurent aux Nations Unies une base financière saine. En même temps, il doit être possible aussi pour les Nations Unies de s'adapter, par des réformes, aux circonstances nouvelles. Les Etats Membres doivent pouvoir être tout à fait sûrs que les Nations Unies utilisent leurs ressources au mieux.

Nul ne nie qu'il faille procéder à des réformes dans le cadre des Nations Unies et de leurs activités. Le Groupe de haut niveau chargé d'examiner le fonctionnement administratif et financier de l'Organisation a présenté une série de recommandations portant sur des changements et des améliorations. Ces recommandations forment une bonne base pour la mise au point de ces réformes.

En tant que premier fonctionnaire des Nations Unies, le Secrétaire général a une responsabilité particulière dans l'utilisation efficace des ressources des Nations Unies. La situation critique exige que l'on cherche résolument à rationaliser et à faire des économies. En même temps, la gestion et la planification d'un Secrétariat efficace nécessitent une base financière stable.

Le barème des quotes-parts rend les Nations Unies trop vulnérables et trop tributaires des principaux Etats contributeurs. Quand l'un de ceux-ci, comme le cas est sur le point de se présenter, réduit sa contribution radicalement et en violation des obligations existantes, la base des travaux de l'Organisation tout entière est sapée.

Si les quotes-parts étaient réparties plus équitablement entre tous les Membres, nous serions en mesure de réduire cette vulnérabilité à l'avenir. Nous soulignerions aussi plus clairement que les Nations Unies sont une organisation pour tous les Etats. Les événements nous ont confirmés dans notre conviction qu'il faudra finir par procéder à une telle réforme et par l'inclure dans une solution complète des problèmes auxquels font face les Nations Unies.

La session de cet automne va nous mettre à l'épreuve. Si nos efforts devaient être couronnés de succès, nous serions en mesure de donner une réponse rassurante à

M. Andersson (Suède)

certaines des questions qui troublent les peuples du monde entier et leur fait redouter l'avenir.

En Suède, nous sommes heureux de constater un intérêt croissant pour les affaires internationales, surtout de la part des jeunes. Les enfants et les adolescents posent des questions directes, et, par conséquent, très pressantes. Je citerai deux questions parmi toutes celles qu'un groupe d'adolescents d'une dizaine d'années, dans une école du nord de la Suède, m'ont prié la semaine dernière de poser aux Nations Unies et à leurs Membres. Ces enfants travaillaient à des projets pratiques portant sur la paix et le développement.

La première question était la suivante : "Pourquoi tant d'enfants meurent-ils de faim dans les pays en développement alors qu'en même temps on gaspille tant d'argent en armements?". Certes, leurs questions et leurs inquiétudes sont justifiées. Chaque minute, 24 heures sur 24, chaque année, 30 enfants meurent faute de nourriture et de vaccins. Chaque minute, 24 heures sur 24, chaque année, on dépense entre un et deux millions de dollars à des fins militaires. Quarante mille enfants meurent chaque jour pour rien dans les pays en développement.

La seconde question posée par ces enfants était la suivante : "Que font les Nations Unies pour aider les enfants et les jeunes qui sont persécutés, emprisonnés et tués en Afrique du Sud?". C'est là une question qui inquiète les jeunes Suédois d'aujourd'hui et qui suscite leur indignation. Je suppose que les Nations Unies pourront déjà leur donner une réponse concrète et positive cet automne.

Pour citer encore une fois Olof Palme : "L'apartheid sera relégué à la place qui lui revient, dans les poubelles de l'histoire".

La séance est levée à 13 h 15.